

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 JUIN 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Notre prime.—Protection insuffisante, par A. Gélinas.—La Turquie d'Europe, par A. Gélinas.—Échos, par A. Gélinas.—Ça et là, par L. O. D.—Choses et autres.—Voyage au Japon, par J. Surmay (suite et fin).—Poisie : A mademoiselle Mina B..., par Paul Bassez.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisrobert (suite).—Le dernier des naufrageurs, par C. de J. du B.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

NOTRE PRIME

Nous préparons en ce moment une magnifique prime pour nos abonnés. Ce sera une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'exprimèrent de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougoureux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les conditions auxquelles cette prime sera accordée.

PROTECTION INSUFFISANTE

On a découvert, paraît-il, depuis la mise en force du nouveau tarif, qu'il s'est formé, dans une certaine partie des États-Unis, une ligue de manufacturiers dans le but de paralyser l'effet du système de protection adopté par le parlement canadien. Ces industriels auraient ni plus ni moins résolu de continuer à écouler ici leurs produits en dépit du tarif, et de faire de notre marché un marché à sacrifice (*slaughter market*) en venant vendre à perte leurs marchandises qu'ils ont en excédant et qu'ils ne peuvent écouler à aucun prix chez eux. Pour cela, ils se chargent tout simplement d'épargner à l'acheteur et au consommateur canadien le coût des droits d'importation en payant eux-mêmes ces droits ou en les déduisant du prix de vente.

De cette façon le gouvernement pourra voir l'or des Américains grossir son revenu, et ce système vaut incontestablement mieux que la contrebande : le trésor en profitera momentanément. Mais les fins de la loi seront éludées, et si ce mode d'opérations devait s'étendre à toutes les branches d'industrie, le tarif protecteur se trouverait transformé en un tarif de revenu pur et simple. Or, l'intention des législateurs n'est pas de faire simplement payer plus cher aux étrangers le privilège de vendre leurs produits sur nos marchés, mais de leur en rendre l'accès tellement difficile qu'ils ne puissent plus faire concurrence aux producteurs nationaux. Ce que l'on veut, c'est le développement de l'industrie nationale, et c'est pour offrir un débouché à cette industrie qu'on cherche à réserver pour elle le marché local et à en exclure les étrangers.

Il est probable, cependant, que les hardis spéculateurs en question ne soutiendront pas longtemps à ce jeu ruineux. Les industries américaines seraient dans une bien triste condition si leurs entrepôts étaient encombrés à ce point que le tarif actuel ne fût pas suffisant pour les empêcher de trouver ici un *slaughter market*. Mais si tel était le cas, toutefois, la ligne de conduite du parlement serait toute tracée d'avance. Il s'agirait seulement d'élever davantage les droits de douane, de substituer un tarif entièrement *prohibitif* au tarif protecteur.

A. GÉLINAS.

LA TURQUIE D'EUROPE

On peut dire avec justesse aujourd'hui que la Turquie d'Europe a cessé d'exister. Le pays que l'on désignait sous ce nom, à venir jusqu'à ces derniers temps, a cessé d'être peuplé et gouverné par des Turcs. Il est revenu au moyen-âge, à l'époque où l'étendard de Mahomet n'avait pas encore franchi le Détroit. La fin du moyen-âge date de la prise de Constantinople, en 1354. Les nations ou peuplades qui habitent la Turquie d'Europe ont ainsi passé sous le régime musulman tout le temps que s'est écoulé depuis le commencement de ce qu'on appelle l'ère moderne. Maintenant les Turcs sont repartis. Après un campement de cinq siècles sur le continent, ils ont replié leurs tentes et les ont remportées en Asie. A cette heure, la vraie Turquie finit à Stamboul. Constantinople

est coupée en deux. Péra n'est plus en Turquie. Il appartient virtuellement à la Roumélie. Or, la Roumélie n'appartient plus à la Turquie, puisqu'elle est gouvernée par des Européens.

Ce grand résultat est dû aux Russes, qui sont empêchés de s'en réjouir par la crise effrayante qui a éclaté au sein de leur pays au lendemain même de leur victoire.

Avant la dernière guerre, il restait encore au Grand Seigneur, de son ancien domaine, outre une partie de la Bosnie et de l'Albanie, toute la Bulgarie et toute la Roumélie, où deux millions de Turcs s'occupaient encore à tyranniser sept ou huit millions de chrétiens. C'était assez pour faire figure comme puissance européenne, en y ajoutant les principautés vassales de Servie et de Roumanie. Mais à présent, la Roumélie elle-même, divisée en deux, lui échappe, et les rangs des deux millions de Turcs européens s'éclaircissent rapidement. C'est le signe le plus frappant de la défaite. L'hégémonie des croyants retournant par milliers vers l'Asie Mineure, indique qu'ils ont renoncé à l'Europe et marque la fin de leur empire sur ce continent. Bientôt, il n'en restera plus que quelques centaines de mille.

En Bulgarie, le prince de Battenberg, Allemand d'origine, Russe par prédilection, a remplacé le gouverneur turc d'autrefois. *Il n'y a plus de Balkans*, peut se dire le Czar, et Constantinople est à notre merci.

Que vont devenir ces pauvres Turcs, refoulés en Asie? Leurs infortunes n'inspirent guère de compassion nulle part. Du côté du Caucase, les voilà joliment tronqués. Le Russe est établi en Arménie. Il a un pied dans la Turquie d'Asie comme dans la Turquie d'Europe. *Il n'y a plus de Caucase* pour lui. Le Caucase est abaissé comme les Balkans. La Perse, qui avoisine, à tout l'air de naviguer dans les eaux moscovites. En outre, l'Angleterre, avec son amitié tendre, mais chère, déjà campée solidement en Egypte, et matresse de la mer Rouge et de la Méditerranée, menace de protéger trop efficacement la Palestine et la Syrie. D'après une autre histoire assez curieuse, le sultan, aux abois, aurait hypothéqué la Terre Sainte aux Rottschilds pour garantir un nouvel emprunt. Pauvre Turquie! Que lui reste-t-il? L'Arabie, ou rien. Autrefois, l'Islamisme florissant, Turc, Persan, Arabe, Egyptien, Mauresque, étendait tous les pays de la Méditerranée et venait relancer les nations naissantes de l'Europe chrétienne jusqu'au cœur de la France d'un côté et jusqu'en Hongrie de l'autre. Les Espagnols et les Hongrois étaient alors les avant-gardes de l'Europe contre lui. Des pays de la Méditerranée, il ne lui reste plus guère que la Tunisie et l'Asie-Mineure. La France est à Alger et l'Angleterre au Caire.

Que va faire l'Europe avec la ci-devant Turquie d'Europe? Ces petites principautés séparées ne peuvent que subir l'ascendant et augmenter l'influence des grands peuples voisins. Unies, elles formeraient peut-être une nation respectable. Mais faut-il y songer! L'orient de l'Europe doit être slave et grec comme le nord doit être russe et scandinave, et le centre, allemand.

A. GÉLINAS.

ÉCHOS

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* annonce la nomination de l'hon. M. Langevin comme ministre des travaux publics, et celle du Dr Tupper comme ministre des chemins de fer. L'hon. M. Campbell, ex-receveur-général, remplace l'hon. M. Langevin comme maître-général des postes. Ces changements ont eu lieu en vertu de l'acte passé à la dernière session, qui réunit ensemble les deux départements des finances et du receveur-général, et qui sépare la section des chemins de fer du bureau des travaux publics pour en faire un département spécial. Le déménagement ne sera pas long, les bureaux en question étant tous attenants les uns aux autres.

M. Langevin et M. Campbell se trouvent ainsi réinstallés réciproquement dans les fonctions qu'ils remplissaient en 1873 avant la résignation du ministre conservateur. On rapporte, à ce sujet, un mot remarquable de l'hon. M. Langevin, qui, faisant alors ses adieux à ses employés en laissant son département et de sérieux : "Dans cinq ans, je reviendrai ici." Il a tenu parole. Nommé maître-général des postes en octobre dernier, moins de cinq ans après l'avènement du ministre Mackenzie, il est redevenu ministre des travaux publics moins de six ans après sa sortie du gouvernement.

Cela rappelle cet autre mot de lady Macdonald, à qui quelqu'un demandait, au commencement de la session de 1877, si Sir John avait l'intention de fixer de nouveau sa résidence à Ottawa : "Pas cette année, répondit-elle simplement : ce n'est pas nécessaire; mais, l'année prochaine, *il faudra bien que nous le fassions*," voulant dire que son mari, alors simple chef de l'opposition, n'était pas tenu de représenter, mais qu'il ne pourrait éviter de le faire l'année suivante comme chef du pouvoir, tant lady Macdonald avait confiance dans le résultat des élections générales. La fortune lui a donné raison.

On sait que Sir John a loué, en arrivant à Ottawa, l'automne dernier, le magnifique château précédemment occupé par M. Cauchon, et auquel celui-ci avait donné le nom de *Stadacona Hall* en souvenir de Québec. Cette splendide demeure était restée inoccupée après le départ de M. Cauchon pour Manitoba : Sir John l'a fait restaurer et peindre à neuf.

C'est une résidence digne d'un ministre, et telle que le gouvernement pourrait l'acheter sans hésitation pour cette fin, s'il en venait à adopter un jour l'idée émise par quelques-uns de loger les ministres aux frais de l'Etat, comme cela se pratique dans d'autres pays, et comme on le fait actuellement pour l'Orateur des Communes et le président du Sénat. Il est vrai que ces derniers n'occupent guère dans l'inter-valle des sessions le logement qui leur est ainsi fourni. Il en serait peut-être de même des ministres eux-mêmes, si on leur donnait des résidences spéciales. Présentement, peu d'entre eux ont leur demeure fixe à Ottawa, dont le séjour, qui n'est guère amusant pendant la vacance parlementaire, ne leur offre pas beaucoup d'attraits. Ils sont presque comme les députés et se considèrent plutôt comme étant de passage dans la capitale quand ils s'y trouvent. Leurs familles n'y paraissent aussi qu'en passant.

Il n'en serait pas de même si Ottawa était une grande ville, et si la vie parlementaire occupait la plus grande partie de l'année, comme en Europe et aux États-Unis. Dans ce cas, il faudrait bien que députés et ministres fissent de la capitale le lieu de leur résidence habituelle. Encore, plusieurs y trouveraient des inconvénients graves : ce sont ceux dont la bourse ne s'accommoderait pas des dépenses considérables qu'entraînerait de toute nécessité un système de logement officiel et permanent au siège de l'État, de représentation, et de tout ce qui s'en suit. Un pareil genre de vie ne serait accessible qu'à peu de personnes ; ceux qui l'ont essayé déjà, en ne comptant que sur les ressources de leur position, se sont trouvés déçus et y ont renoncé après une courte expérience.

Il y a peu d'hommes riches parmi nos députés et ministres. Or, pour pouvoir mener un vrai train de ministre à Ottawa, ce n'est pas assez des \$7,000 que reçoivent nos chefs de département ; il faut encore des sources de revenu personnelles. En Angleterre, on considère qu'un membre des Communes qui n'a pas au moins deux mille louis de rente est incapable de tenir son rang convenablement. Cela n'a pas empêché, il est vrai, lord Beaconsfield d'arriver à la représentation et de s'y maintenir, tout pauvre qu'il était d'abord ; mais, aussi, c'était une tentative hardie de sa part : il n'aurait pu y tenir longtemps, et il était au moment de sombrer, criblé de dettes et réduit à rien, si la providence ne fût venue le sauver du naufrage dans la personne d'une noble femme qui lui apporta, avec sa main, une fortune considérable qui permit au grand homme de poursuivre sa carrière.

Que peut coûter ici un train de maison de quatre ou cinq domestiques, avec plusieurs chevaux et voitures ? cinq ou six mille piastres par an au moins dans les conditions ordinaires. Et, lorsque l'occupant de cette maison est un haut fonctionnaire public, forcé de sortir et de recevoir fréquemment, de figurer ainsi que les siens suivant les exigences de sa position !

C'est comme pour les lieutenants-gouverneurs. Croit-on qu'ils ont assez du mince traitement annuel de \$10,000 qu'on leur alloue ! Se figure-t-on que cette somme soit suffisante pour vivre à Spencer Wood, par exemple ? Que l'on entre dans les détails et que l'on calcule s'il est seulement possible de joindre les deux bouts avec \$10,000, pour payer l'entretien d'un château où le personnel d'officiers et de serviteurs ne peut être de moins de douze ou quinze, et où le maître est tenu de recevoir plusieurs fois par année, à ses frais, les membres d'un ministère, d'une législature et autres personnages. A Rideau Hall, dont les proportions sont inférieures à Spencer Wood, lord Dufferin dépensait, outre son traitement qui était de \$48,000, près de \$25,000 de son revenu personnel ; et il trouvait moyen, à part cela, de faire payer au gouvernement près de \$100,000 en sus, pour les frais spéciaux que l'État est tenu de solder.

Si l'on veut que la nation soit dignement représentée, cependant, il faut fournir à ceux qui la gouvernent les moyens de faire honneur à leur position.

A l'occasion de la fête de la Reine, le gouverneur-général a conféré l'ordre de chevalerie de St-Michel et de St-Georges à plusieurs de nos hommes politiques. Voici les noms des nouveaux chevaliers :

L'hon. M. Tupper (Sir Charles), ministre des chemins de fer ;

L'hon. M. Tilley (Sir Samuel), ministre des finances ;

L'hon. M. Campbell (Sir Alexander), maître-général des postes ;

L'hon. M. Cartwright (Sir Richard), ex-ministre des finances ;

Sir Narcisse Belleau, ancien lieutenant-gouverneur de Québec ;

L'hon. M. Howland (Sir William), ancien lieutenant-gouverneur d'Ontario.

Le grade conféré à ces messieurs est celui de chevaliers-commandeurs, K. C. M. G., (*Knight Commanders St-Michael and St-George*). C'est le grade le plus élevé de l'ordre après celui de Grand-Croix.

Le nombre des chevaliers Grand-Croix (G.C.M.G.) est limité à quinze. Le prince Alfred et le prince Arthur figurent en tête de cette liste, qui comprend aussi les noms de lord Lisgar et de lord Monck, deux de nos anciens gouverneurs, ceux de lord Russell et de lord Grey, etc.

Parmi les chevaliers commandeurs, au nombre d'environ cinquante, on remarque Sir A. T. Galt, Sir John Rose, Sir Charles Hastings Doyle, Sir Garnet Wolseley.

Le motto de l'ordre est : *Melioris ævi auspicium*. Il a été institué en 1860. En 1868, il fut étendu aux colonies et plus spécialement affecté à récompenser les services rendus par les hommes d'État coloniens.

On croit que l'hon. M. Langevin, qui est déjà, comme on le sait, compagnon de l'ordre du Bain, sera aussi créé chevalier ou baronnet prochainement.

Sir Narcisse Belleau était déjà chevalier. Il reçut son titre du prince de Galles, en 1860.

Le grade de chevalier commandeur de St-Michel et St-Georges donne rang, dans l'ordre de préséance établi par l'étiquette anglaise, après les mêmes dignitaires dans l'ordre du Bain, lesquels suivent eux-mêmes immédiatement les baronnets, et avant les fils de ceux-ci.

M. George Brown, d'après une rumeur, aurait reçu l'offre de ce titre, mais il aurait décliné l'honneur. Cette démarche du chef *clear grit* nous remet en mémoire la déclaration faite par M. Mackenzie, au commencement de son administration, en 1873. Le nouveau premier ministre, ayant eu occasion de parler en public des dignités acceptées par ses prédécesseurs conservateurs, crut devoir dire que lui et ses collègues agiraient différemment sur ce point, qu'ils ne brigueraient pas les distinctions impériales et qu'ils les refuseraient même si elles leur étaient offertes.

M. Cartwright n'a pas fait comme M. Brown. Il était pourtant du ministère libéral lorsque M. Mackenzie fit cette déclaration. Mais ce ministère a cessé d'exister, M. Cartwright a pu se considérer comme libéré de sa solidarité. D'ailleurs, lors même que M. Mackenzie serait encore premier ministre et lui ministre des finances, n'aurait-il pas eu l'exemple de son confrère M. Smith (aujourd'hui Sir Albert), qui a fait partie du cabinet Mackenzie pendant tout le temps que ce cabinet a subsisté et qui ne s'est pas gêné pour accepter le titre de chevalier, lorsqu'on le lui offrit, au commencement de l'année dernière. M. Dorion, un autre ministre du 7 novembre 1873, est également *siré* ; cependant, il n'était plus ministre lorsqu'il fut ainsi honoré des faveurs royales.

A propos du changement de ministre au département des postes, une suggestion à faire serait celle de changer aussi le titre de ce ministre. Ne serait-il pas plus convenable de le désigner sous le nom de directeur général ou ministre des postes, que sous celui de maître-général ?

On s'occupe toujours un peu du futur successeur de M. Letellier, en prévision de la démission de celui-ci. On mentionne, à ce propos, le nom d'un député du district de Québec.

Ne serait-ce pas, pourtant, au tour des Montréalais de réclamer cette dignité pour notre district ?

Il y a eu depuis la Confédération quatre gouverneurs canadiens-français de nommés, et tous les quatre étaient de Québec : ce sont Sir Narcisse Belleau, et les hons. MM. Caron, Letellier et Cauchon. Il y aurait à craindre qu'une cinquième nomination dans les mêmes quartiers consacrerait définitivement l'usage, établi une sorte de prescription en faveur des Québécois. Qu'on y songe pendant qu'il est encore temps de prévenir ce danger.

A. GÉLINAS.

C'est aujourd'hui, jeudi, qu'ont lieu les élections pour la Chambre locale, dans toute la province d'Ontario. Le ministère Mowat est en danger.

ÇA ET LÀ

Le gouverneur-général est petit, blond, délicat et joli garçon. La princesse est de taille moyenne et élégante ; elle a une figure et une physionomie agréables.

* *

La dernière nouvelle, qui paraît certaine, à propos de l'affaire Letellier, est que la question est référée au Conseil privé et ne sera pas jugée avant des semaines sinon des mois.

* *

La presse canadienne-française reproche vivement au marquis de Lorne d'avoir dit au régiment de Brooklyn : " Nous sommes tous frères par le sang et la religion."

On trouve ces paroles peu aimables pour la population catholique du pays.

* *

Les journaux de Détroit font beaucoup d'éloge de notre compatriote, M. Mazurett, et de mademoiselle Joly, sa belle-sœur, dont la voix et le talent font l'admiration de nos voisins. Un journal va jusqu'à comparer mademoiselle Joly à Albani et dit que *c'est la deuxième grande voix que Montréal envoie aux États-Unis*.

* *

L'*Événement* demande, dans notre intérêt national et politique, que les hommes intelligents et de bonne volonté s'entendent pour modérer la violence de nos discussions politiques et mettre un terme à des excès de langage qui nous ruinent dans l'esprit des autres populations. Il dénonce en particulier les charges qu'on fait contre nos juges, et remarque avec raison que dans les autres provinces les avocats malheureux sont plus discrets et raisonnables.

* *

Les socialistes de la Californie ont inséré dans leur programme un article que nous soumettons à l'attention de nos juges. Cet article se lit comme suit :

Tout juge qui gardera devant lui un dossier plus de trois mois, perdra ses émoluments pour le même espace de temps.

Il y a des juges qui n'auraient pas mangé souvent si cet article avait eu force de loi ici, depuis qu'ils sont montés sur le banc. Qu'ils empêchent à tout prix le socialisme de s'introduire dans notre bon pays !

* *

Une Gerbe.—C'est un volume de poésies dont M. Pamphile Lomay vient d'enrichir notre répertoire national, un recueil d'élégies et d'idylles que tous les amateurs de la littérature voudront se procurer. Il y a, dans un grand nombre de ces poésies, beaucoup de facilité, de grâce, de naturel, de beaux et bons sentiments. Ils sont rares, à l'heure qu'il est, les poètes canadiens qui ont le courage de travailler pour un public si ingrat, adressons au moins un mot d'encouragement et d'éloge à ceux qui persistent à démontrer que la poésie n'est pas morte parmi nous.

* *

Le Canada semble favorable à ceux qui y viennent remplir des missions militaires et politique. Exemples : Lord Dufferin et Sir Garnet Wolseley, qui, après son expédition à la Rivière-Rouge contre des gens soumis d'avance, fut promu en grade et chargé de dompter les Achantia. Ses succès, assez faciles peut-être, lui ont valu le titre de Sir et aujourd'hui il est nommé gouverneur du pays des Zoulous et commandant en chef des troupes anglaises dans ce pays. On compte beaucoup sur son habileté pour mettre un terme à cette guerre désastreuse et dompter les Zoulous qui sont de véritables démons.

* *

Après le gouverneur et la princesse, le personnage qui a le plus piqué la curiosité publique, le 24 mai, à Montréal, est le révd M. Beecher, qui accompagnait le 13^e régiment de Brooklyn. Il était curieux de le voir à la revue, caracolant sur son magnifique cheval à la tête de ce régiment. Il

a parlé, naturellement, plusieurs fois, et le dimanche on s'étouffait pour l'entendre prêcher dans une des principales églises protestantes de cette ville. Le scandale de son procès avec Tilton ne l'empêche pas de faire de magnifiques sermons sur la morale. C'est un grand esprit à idées profondes, brillantes et originales.

* *

On se demande pourquoi Sir Narcisse Belleau a été le seul Canadien-français décoré le 24 mai. Sont-ce les hommes qui manquent, où y en a-t-il trop dont la position et le méritent sont les mêmes ? Aurait-on craint de faire un choix parmi les hommes politiques, et ne trouvait-on pas, en dehors de la politique, des supériorités assez marquées pour mériter ces décorations !

Quoi qu'il en soit, dans un pays où il n'y a pas de fortunes, les titres ne peuvent être souvent qu'un embarras pour ceux qui les portent, et surtout pour leurs fils. Comment peut-on consentir à être confiseur ou apothicaire quand on est titré ?

* *

Programme de M. Clémenceau, le nouveau chef du parti républicain avancé en France :

" Suppression du Sénat ; liberté absolue de la presse ; liberté absolue de réunion ; liberté d'association ; la sécularisation de l'enseignement, dans les personnes et dans les programmes ; suppression des bourses dans les séminaires et la soumission des séminaristes au service militaire ; expulsion de toutes les congrégations ou ordres religieux ; mesures rigoureuses contre les évêques qui dénonceront les lois passées par les Chambres."

Voilà un programme peu rassurant pour ceux qui ont confiance en l'avenir de la république française. Et pourtant Clémenceau sera bientôt l'un des maîtres de la situation.

* *

On dit—quoiqu'il ne devrait plus rester rien à dire—que lord Dufferin aurait conseillé au marquis de Lorne de référer la question Letellier en Angleterre, et qu'il serait revenu de Saint-Petersbourg à Londres pour soutenir l'opinion qu'il aurait exprimée contre la démission de l'hon. M. Letellier. D'autres disent que le gouvernement anglais serait mécontent de l'avis que lord Dufferin aurait donné au marquis de Lorne sans consulter les autorités impériales, et que lord Beaconsfield l'aurait rappelé en Angleterre pour qu'il explique sa conduite.

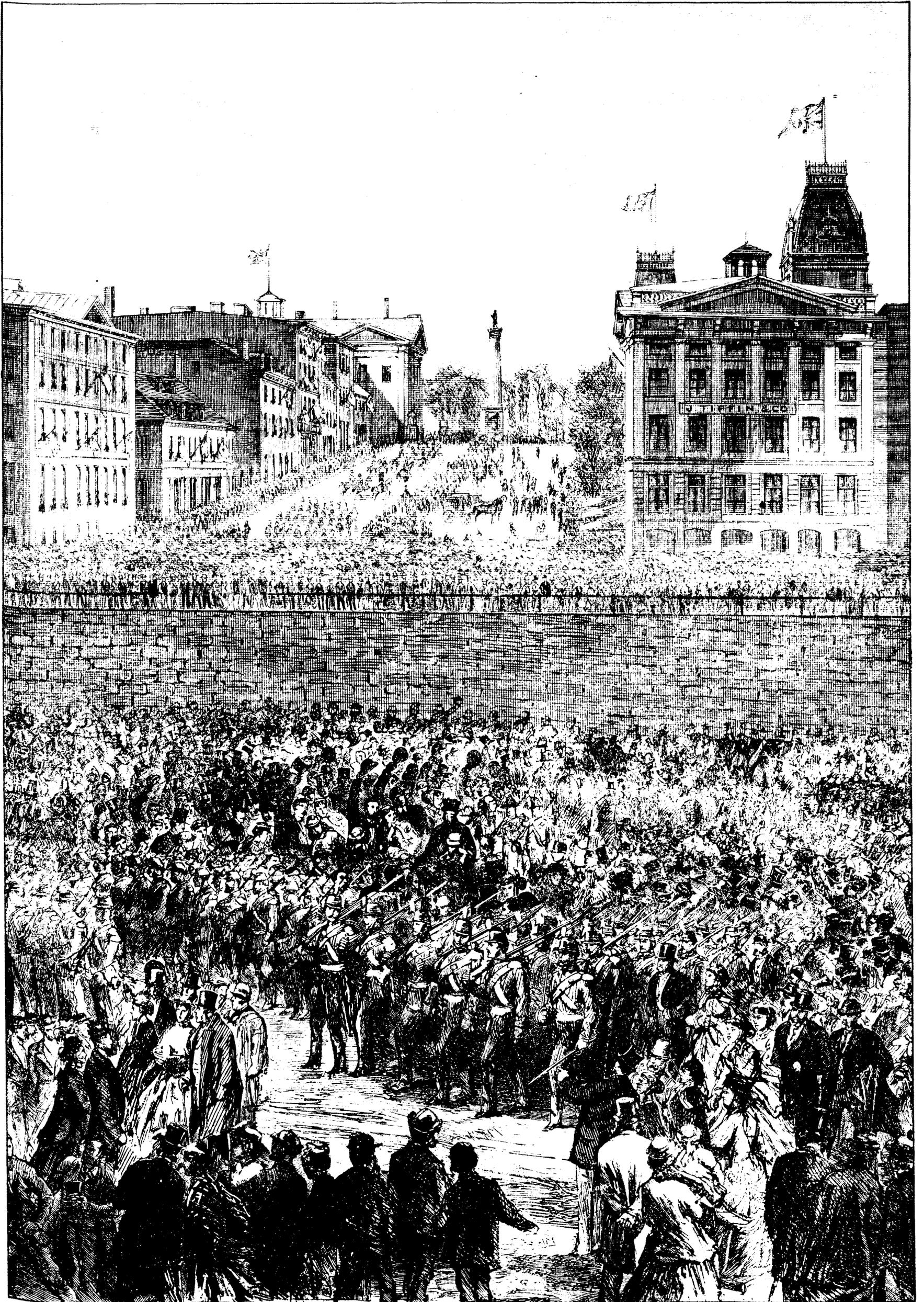
Ce que nous savons ou ce que nous croyons vrai, c'est que lord Dufferin aurait de fait exprimé l'opinion que la conduite de l'hon. M. Letellier ne donnait pas droit de le destituer.

Ce qu'il y a de vrai encore, c'est que, par deux fois, nous avons été bernés comme ceux qui se disaient certains que la démission de l'hon. M. Letellier était une affaire de quelques jours. Vraiment, les gens qui se prétendent renseignés ne devraient plus rien dire : la comédie devient ennuyeuse.

* *

Les réflexions que les décisions rendues dans les matières électorales ont suscitées dans la presse canadienne, sont de nature à jeter du discrédit sur nos tribunaux et à faire perdre au public toute confiance dans l'impartialité de la justice. Dans un pays comme le nôtre où on ne respecte rien, où rien n'est sacré pour les politiciens, la justice, qui a tant besoin de respect, devrait être à l'abri des violences et des préjugés de l'esprit de parti.

Le juge qu'on peut soupçonner de mettre ses préférences politiques dans le plateau de la balance, est voué d'avance, quel que soit son jugement, à la colère d'un parti ou de l'autre. Et malheureusement, quand on voit la décision de contestations d'élections où le sort des partis est au jeu, entre les mains de juges tout récemment sortis de l'arène politique, on est tenté d'admettre qu'on ne devrait pas les exposer aux tentations et dans tous les cas aux soupçons.



MONTREAL. RECEPTION DU 13^{EME} REGIMENT DE NEW-YORK SUR LA PLACE JACQUES-CARTIER - VUE PRISE DE BATEAU EN VOIE DE PARTIR

Des deux côtés on a crié, on a protesté chaque fois qu'une élection a été annulée; dans certains cas on a voulu, presque toujours par intérêt ou par passion, faire croire qu'une iniquité avait été commise, lorsque pourtant le jugement était conforme à la raison et à la loi. Les avocats, pour satisfaire leurs clients, et les politiciens pour exciter leurs partisans, expriment cette opinion, et l'accusation fait vite son chemin.

Pourtant souvent, non-seulement le jugement est bon, mais il est rendu unanimement par des juges qui sont sensés appartenir à des partis politiques différents. Par exemple, quel est l'homme intelligent qui oserait mettre en doute l'impartialité d'un tribunal composé de trois des juges de notre cour supérieure à Montréal? Qu'on les prenne au hasard, ou qu'on les choisisse, on aura toujours un tribunal dont il serait absurde et malhonorable de contester la capacité et l'honorabilité.

Il est évident qu'il viendra un temps où il faudra que les gouvernements et les tribunaux sévissent contre les abus de la presse dans l'intérêt de la société, pour empêcher qu'on avilisse les personnes et les choses les plus respectables. L.-O. D.

CHOSSES ET AUTRES

Encore un désastre financier : la *Mechanic's Bank* de Montréal a suspendu ses paiements.

M. Flavien Bouthillier, avocat bien connu de Montréal, a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Rouville.

Lorsque l'*Opinion Publique* paraîtra, l'élection de Saint-Hyacinthe aura eu lieu; les deux partis réclament la victoire, mais nous croyons que M. Mercier sera élu.

Une jeune fille de Montréal, ayant rencontré sur la rue son amant avec une autre femme pour laquelle il l'avait abandonnée, lui a jeté du vitriol à la figure; on croit que le jeune homme restera aveugle.

L'Angleterre a obtenu tout ce qu'elle voulait dans l'Afghanistan en concluant avec Yakoub-Khan une paix honorable qui assure sa prépondérance dans l'Asie Centrale et affermit sa position contre la Russie.

L'hon. juge Loranger a donné sa démission, et a été remplacé à Sorel par M. Gill, député d'Yamaska. On croit que l'honorable juge entrera dans la politique quelqu'un de ces jours. Il a conservé tout l'éclat de son esprit, et peut encore jouer un rôle brillant dans notre société.

L'hon. M. Baby est le seul ministre qui n'ait pas encore profité de la vacance parlementaire. Il n'a laissé Ottawa que pendant quelques jours pour accompagner le gouverneur-général à Montréal. L'honorable ministre est constamment à son poste depuis la prorogation. Il devrait pourtant avoir, plus qu'un autre, besoin de repos. En effet, il s'est trouvé seul pendant une bonne partie de la session pour représenter la section canadienne-française du ministère.

Dans tout Russe, dit un journal français, il y a un sauvage endormi! Quoi de plus séduisant que ces nobles Russes avec qui nous vivons à Paris! Ils sont sur bien des points plus raffinés que nous. Mais regardez à l'œil, quand la passion les anime tout à coup. On dirait de ces charmants léopards qui jouent en Orient avec leur maîtresse, c'est la civilisation! Mais si le léopard est frappé—son regard devient fauve. Les lèvres tremblotent. N'avez-vous jamais vu frémir ainsi des lèvres de noble femme russe?

Un nouveau journal, le *Courrier de Montréal*, vient de paraître. M. L. D. Du-

vernay en est le propriétaire; MM. Berthelot, Tremblay et Maire, autrefois de la *Minerve*, composent pour le moment le personnel de la rédaction; mais le rédacteur en chef n'est pas encore connu. On prétend que certaines personnes importantes s'intéressent à l'existence de ce nouveau journal, qui se dit conservateur et indépendant. Nous voilà avec quatre journaux français quotidiens à Montréal. C'est au moins trois de trop. Un seul grand journal écrit en français y ferait peut-être de bonnes affaires.

Il est question de la candidature de M. Fabien Vanasse, l'un de nos collaborateurs, dans le comté d'Yamaska, pour remplacer le siège laissé vacant par l'élevation au banc de M. Gill. On dit que M. Gouin, de Saint-Thomas, qui s'est présenté aux dernières élections contre M. Gill, sera le candidat du parti libéral.

M. Martel aura pour adversaire, dans le comté de Chambly, M. Préfontaine; la lutte sera chaude.

Dans Rouville, les candidats pullulent. C'est un véritable fléau; les électeurs sont à la veille de faire des prières publiques pour en être délivrés.

L'Événement prépare les esprits à accepter avec calme la décision qui sera rendue dans l'affaire Letellier, et à rendre justice à la prudence qu'a montrée le marquis de Lorne.

Les passions du moment passées, les plus ardens eux-mêmes, dit-il, rendront complète justice aux excellentes intentions du marquis de Lorne. Dès maintenant, le sentiment public lui tiendra compte de regards qu'il lui a témoignés et l'approuvera de s'être exposé aux injures des partis plutôt que d'avoir couru le risque d'être accusé de se faire l'instrument docile d'un parti. Comme gouverneur désirant rester dans l'esprit et la lettre de la constitution, il ne pouvait prétendre mettre sa volonté en travers de celle du parlement, mais aussi il devait s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour ne pas mettre en péril le prestige de l'autorité royale dont il est le dépositaire.

Un crime terrible a mis Montréal en émoi la semaine dernière. Le feu a été mis aux écuries et remises de M. Moorey, l'un des principaux maîtres-charretiers de cette ville, et le gardien de l'établissement, M. Alphonse Quenneville, a été tué en voulant empêcher les malfaiteurs d'exécuter leur criminel projet.

M. Quenneville était bien connu à Montréal et jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Il était fils de feu M. Quenneville, de Saint-Laurent, et avait fait plusieurs années de collège. Il était le principal commis et homme de confiance de M. Moorey. Il laisse une jeune femme et trois enfants.

On est parvenu à sauver les soixante-quinze chevaux que contenaient les écuries, mais les voitures, entr'autres celles qui avaient servi au gouverneur et à sa suite, le 24 mai dernier, ont été détruites. Depuis longtemps, un certain nombre de cochers étaient jaloux de M. Moorey et lui reprochaient de leur enlever le service de l'hôtel Windsor.

Recueil de Mélodies, par le comte de PREMIO-REAL, contenant seize mélodies pour chant et piano, avec paroles en langues française, anglaise et espagnole; format quarto, 115 pages de musique, précédées d'une appréciation par notre pianiste national, M. Calixa Lavallée, et d'un magnifique portrait lithographique du comte de Premio-Real. Arthur Lavigne, éditeur, Québec.—Prix de cette édition de luxe, \$3.00.

Il est enfin paru ce recueil de mélodies si impatientement attendu, et il est digne de tout les éloges qu'il reçoit. On n'a jamais publié au Canada une œuvre musicale aussi complète, aussi parfaite sous tous les rapports. La gravure de la musique, l'impression, tout est soigné, élégant et du meilleur goût.

M. Lavigne mérite les félicitations et l'encouragement du public, qui saura apprécier, nous l'espérons, l'esprit d'entreprise d'un compatriote. D'ailleurs, ce n'est pas une faveur qu'il demande: il veut tout simplement qu'on emploie à acheter de la belle musique, l'argent qu'on dépense pour des recueils de musique qui ne valent pas le sien.

VOYAGES AU JAPON

MŒURS, COUTUMES, RENSEIGNEMENTS DES PLUS INTÉRESSANTS

(Suite et fin.)

Je quitte ma veste, ma cravate, et d'un bord me voilà sur le terre-plein. Oh! les amis, où étiez-vous? Quand ils me voient, les deux faux hercules se lâchent et me regardent. Je leur fais comprendre mon idée, les spectateurs étaient stupéfaits, les autres hésitaient... J'en croche un: il était gros comme une tour, mais pas de nerfs. Je le balance, je lui passe le pied, il bascule, et, patatra! Je cherche l'autre: éclipse, disparu... Je salue gracieusement les spectateurs... ils commencent à grogner et à trouver la farce mauvaise. Le Bordelais m'adressait des gestes désespérés; il m'appelle. Je fais un pied de nez au Japonais, je reprends ma veste, ma cravate, et m'en vais. Il paraît qu'il était temps. Ah! ma foi, j'ai bien ri.

Le Bordelais, filant comme un basque poursuivi par un ours, me reconduisit à mon auberge et me dit:

—Tenez-vous caché, car si l'on vous arrête, vous êtes perdu.

—Perdu! pourquoi?

Je ne sais pas trop ce qu'il me raconta, mais le souvenir de la prison de Yokohama me revint à la pensée, et la peur me prit un peu.

Mon Bordelais m'expliqua alors que la plupart des Japonais, et particulièrement les lutteurs, gens fort estimés, se tenaient pour souillés par le contact des étrangers; que la haine que l'on nous porte, surtout dans la campagne, était encore telle qu'il y avait des limites territoriales que nous ne pouvons franchir, et que ces limites avaient été tracées autant pour notre sécurité que par esprit de méfiance.

—Je ne serais point étonné, continuait-il, que votre lutteur ne se soit déjà tué.

—Et sapsristi! que dites-vous là? me prenez-vous pour un jobard? Je suis du faubourg Saint-Antoine.

—Vous seriez du quartier des Chartons que je vous parlerais comme je vous parle. Le hava-kiri n'est pas passé de mode.

—Qu'est-ce que votre hava-kiri?

—Un Japonais blessé dans son amour-propre, si légèrement que ce soit, outragé, si faible que soit l'outrage, rentre tranquillement chez lui, et, dans le cas où il appartient aux classes nobles, il s'ouvre le ventre; si c'est un homme du peuple, il se jette à l'eau; une femme, elle se pend; laissant ainsi à ses amis, à sa famille, le soin de venger sa mort.

—Mais ce sont des brutes!

—Tant que vous voudrez... Je vous engage, néanmoins, à rester quelques jours dans votre logis et à laisser oublier votre aventure. Je ne serais pas surpris, d'ailleurs, de vous voir appelé au Consulat, où l'on pourrait bien vous donner un ordre de rembarquement.

—Encore le gouvernement! toujours le gouvernement!

—Tenez, me dit mon Bordelais, ce qui est encore plus prudent, venez chez moi; ma maison n'est qu'à deux pas; nous souperons ensemble, mais je vous prévienne que, par principe d'hygiène, je vis à la mode du pays; cependant, pour vous faire honneur, ajouta-t-il, nous changerons quelque chose à l'ordinaire.

L'intérieur de mon ami était un véritable intérieur japonais. La maison japonaise est tout simplement un toit recouvert en lamelles de bois étroites, ressemblant à de la paille, supporté par des poteaux entre lesquels sont établis des châssis fixes. La division des pièces est faite de la même façon, en châssis mobiles en papier. De plus que les indigènes, dont tout le mobilier se compose à peu près de nattes, de vases en bambous laqués, de porcelaines grossières, mais curieuses, de paravents en papier peint, d'un braser, de jolis petits plateaux en laque, de bibelots de toute sorte, dont parfois quelques-uns sont en beau bronze, de poupées en quantité étonnante—nous en parlerons plus

tard—mon Bordelais, outre tout ce matériel, possédait des chaises et une table sur laquelle une petite domestique, propre et jolie, car n'étant pas mariée elle avait encore l'horreur des dents noires, ne tarda pas à nous servir le souper. Je vis paraître l'éternel poisson cuit dans l'huile de colza, les indigènes l'accoutument en général avec de l'huile de poisson. A ce premier plat succédèrent un poulet au satran et du riz bouilli dans l'eau. Pour boisson, du saki et une bouteille dite de bordeaux, où il y avait assurément plus d'alcool que de vin.

Des bougies fumeuses nous éclairaient, mais le tabac était excellent.

A neuf heures, la petite bonne vint annoncer à son maître que le bain était prêt. Il m'apprit alors que, par hygiène et coutume, les Japonais, hommes, femmes, enfants, se baignent chaque jour; je le priai de vouloir bien me laisser achever ma pipe, ce à quoi il acquiesça de fort bonne grâce.

Un instant après je suivais mon hôte dans un appartement rempli de vapeur, au milieu duquel se trouvait un vaste réservoir; je me déshabillai, le Bordelais en fit autant. Il me semblait bien, à un mètre de moi, voir remuer quelque chose, mais je pensai que c'était un jeu de lumière de la lampe à pétrole sur la vapeur d'eau. Jugez de mon étonnement, quand je reconnus dans cette ombre mouvante la petite bonne fort légèrement vêtue! Je témoignai mon étonnement à mon ami; il m'apprit que, par un usage dont les mœurs n'ont point à souffrir, hommes et femmes, jeunes filles et garçons se baignent ensemble. La jeune fille, nullement embarrassée, se coula dans le bassin, le Bordelais l'imita, et, en toute confiance, j'en fis autant... Je poussai un cri désespéré, l'eau était bouillante. Je m'élançai, rattrape le bord, me hisse en hurlant: Bonté du ciel! Je sortis la peau rouge que la carapace d'un homard:

—Qu'elle atroce farce! m'écriai-je exaspéré. La petite fille riait comme une folle, et mon hôte me dit qu'au Japon un bain pour être bon doit avoir 35 à 40°.

—Ah! vous appelez cela un bain? c'est une cuisson! merci! je sors d'en prendre!

Une heure après, mon ami et moi, étendus sur des nattes en paille de riz, nous dormions comme des bienheureux: Un bruit formidable nous réveilla, et le Bordelais, prêtant l'oreille, me dit: "C'est le feu!"

Tout se réunit pour donner une intensité peu commune aux incendies. On sait que les constructions sont toutes faites en bois afin de résister plus facilement au danger des tremblements de terre.

Le sol était sec depuis plusieurs jours; enfin, le vent soufflait avec une violence qui ne surprend personne en cette saison, car elle signale le changement de mousson, c'est-à-dire le passage régulier qui s'opère à chaque équinoxe, des vents du nord-est à ceux du sud-ouest.

C'est dans la seconde enceinte du Siro, loin de notre quartier, que le feu s'est déclaré. Nous sortons pour contempler le désordre, et nous montons sur les remparts du Siro.

Les brandons emportés par le vent franchissaient le talus et le canal qui le séparent de la première enceinte, et venaient tomber dans celle-ci au milieu d'un chantier en construction. Là, le mal prit bientôt des proportions énormes. Traçant sa route en s'élargissant à mesure, il gagne le Ministère de la guerre, le yashiki de Nagata, celui de Tosa, les casernes, et s'étend, en un clin d'œil, d'une enceinte à l'autre. Déjà, c'est sur une étendue de plus d'un kilomètre carré qu'on voit les flammes s'élever de toutes parts et la fumée obscurcir la nuit.

Mais les monuments qui brûlent appartiennent au gouvernement, et personne ne s'occupe de les sauver à l'exception des pompiers.

Les Japonais, groupés comme nous sur les remparts d'où l'on domine ce spectacle, échangent des plaisanteries sur la violence et les progrès de l'incendie, et regardent travailler les pompiers: ceux-ci offrent le coup-d'œil le plus pittoresque. Bien alignés, vêtus d'un uniforme qui sert à masquer l'homme des pieds à la tête, coiffés

d'un casque de laine, armés du pic ou traînant la pompe, ils accourent au grand trot sur le terrain en poussant pour écarter la foule des cris épouvantables.

Chaque compagnie porte, en guise d'étendard, une sorte de pique surmontée d'une boule de métal brillant, autour de laquelle flotte de petites banderoles de papier.

Aussitôt l'échelle appliquée, le porte-étendard monte sur le toit de la maison et plante cette boule à l'endroit où l'on veut couper le feu : c'est un point de repère, au milieu de la fumée et la confusion, pour ceux qui, restés en bas, lancent l'eau sur la partie conservée et sur les travailleurs pour les rafraîchir.

Quant aux banderoles, elles sont le critérium du courage de la compagnie : on ne doit, en effet, quitter la sape qu'au moment où toutes les banderoles sont brûlées. Il devient évident que la place n'est plus tenable.

Cependant, tant de courage est déployé en pure perte : le feu gagne toujours.

Tout à coup le bruit court qu'il a franchi la première enceinte et envahi la ville marchande, la cité ramassée entre le Siro et la mer.

La nouvelle n'est que trop vraie. De la porte du Siro, on entend le crépitement subit et l'embrasement irrésistible.

Là, le spectacle change d'aspect : ce ne sont plus les pompiers qui travaillent, mais chaque particulier chez lui ; ce ne sont plus les maisons qu'il s'agit de sauver—on n'y pense pas—mais le mobilier.

Il faut voir alors, à l'approche du fléau, chaque famille vider précipitamment la maison, soulever les nattes, les cloisons mobiles en papier, entasser dans des paniers les porcelaines, les vêtements, les marchandises, et le "chibatchi," ce brasier portatif indispensable à tout intérieur japonais.

Les uns les emportent suspendus à un long bambon dans des rues qui paraissent à l'abri, ou dans des jonques qui par des canaux pénètrent dans toute la ville ; les autres les renferment dans leur kura (1) incombustible.

Quand le propriétaire a enfoui toutes ses richesses dans ce magasin, il ferme la porte, qui est aussi épaisse que la muraille, maçonne les joints et laisse tranquillement brûler sa maison.

"On n'a pas même songé à se rendre maître du feu dans la cité : arrivé à ces proportions, aucune force humaine ne pouvait le dompter. Il fallait se contenter d'attendre que le vent cessât, ou que la terre manquât. L'incendie se dirigeait vers la mer, et c'est là seulement qu'il s'est arrêté. Le fléau s'étalait en éventail sur cinq kilomètres carrés. Dans cet immense périmètre embrasé, on voyait se dessiner, çà et là, quelques formes plus élevées, une construction européenne, un temple, un édifice, contre lequel la flamme s'acharnait plus longtemps, et d'où elle s'élançait en gerbes plus hautes. Un surtout, appelé Monseki, élevé sur un tertre factice, s'est effondré d'un seul coup en projetant une lueur à quatre lieues de là. Quel spectacle ! une mer de feu s'étendant aussi loin que l'œil peut voir, et dont les vagues semblaient monter à l'assaut du ciel !"

A la pointe du jour, le vent tombe, l'incendie s'arrête en roulant dans l'air d'immenses colonnes de fumée. J'étais terrifié, plus terrifié que les Japonais qui, habitués à de tels désastres, campaient dans la rue, fouillaient les cendres chaudes de leur maison, riaient entre eux, jouaient avec leurs enfants, cabriolaient, et la plupart fumaient leurs pipes. Je ne vis pas couler une seule larme. Cependant j'appris que six personnes avaient péri, cinq mille maisons étaient brûlées, et l'on estimait la perte causée par les flammes à trois millions de piastres.

Je croyais, à mon réveil, trouver la désolation sur les décombres fumants encore ; je pensais à tant de familles sans asile, à tant d'enfants sans abri ; je me figurais les choses se passant comme en

Europe. Combien grande était mon erreur ! La misère comme la crainte de la mort n'a nulle prise sur les Japonais. Je vis les incendiés apportant et traînant d'énormes bambous pour relever leurs demeures et les femmes distribuant à leurs enfants joyeux leur constante nourriture, du riz crevé dans l'eau.

Grâce à mon Bordelais et à la bienveillante recommandation de notre consul, en attendant que je trouve un bon emploi de mon temps, je fus introduit dans quelques familles européennes et japonaises, car à Yédo, à l'exemple du Mikado, les familles éclairées, se débarrassant de leurs préjugés nationaux, commencent à nous voir d'un meilleur œil. Elles sentent que nous leur apportons des éléments de force et de richesse dont elles étaient privées. Et comme les Japonais ont une puissance d'assimilation et d'imitation inouïe, bientôt, j'en suis sûr, nous verrons leurs produits lutter contre les nôtres sur nos propres marchés.

Mais je parlerai des ouvriers de ce pays quand je les connaîtrai mieux, ce qui me sera facile, j'espère, car ils me semblent bons enfants et beaucoup moins coquins que les Chinois, quoique mon ami me jure toujours que ce sont les plus grands menteurs de la terre. Pour le moment, j'entre de plain pied dans la famille "d'un fils des dieux" qui peint sur papier, presque un artiste. Il passe pour riche, et me semble passablement européanisé, il parle même un peu français.

Il est assis sur une natte et un châssis devant lui supporte le papier qu'il couvre de couleurs éclatantes. Il se dérange pour moi, m'adresse des compliments à faire rougir une crête de coq, me fait asseoir sur une natte, et une femme affreuse, à dents noires et paraissant déjà vieille, sur un signe de lui, m'apporte du thé dans un de ces dez en porcelaine si recherchés à Paris. Pour le remercier, je crois devoir féliciter mon hôte d'avoir gardé sa mère.

—Ce n'est pas ma mère ; c'est ma femme.

Premier impair, comme nous disons sur le boulevard Beaumarchais.

Une autre femme se présente avec des gâteaux ; je veux me remettre en selle, et, la bouche en cœur, je dis :

—Vous avez là une bien jolie sœur.

—Ce n'est pas une de mes sœurs, c'est une de mes "mekakés."

Ah !... que diable peut bien être une mekaké ?

Une troisième femme—celle-là n'a point encore les dents laquées de noir—très-jeune et très-jolie, se présente pour me donner du feu.

—Cette charmante personne est votre fille ?

—Non, c'est ma seconde mekaké.

Que diable peut être une mekaké ? Je me frappe le front et me dis : c'est une servante ; et voulant flatter la vanité du peintre, je lui adresse un compliment sur son nombreux domestique. Il me répond : Je n'ai pas de domestiques—ma femme et mes mekakés font la cuisine et soignent les enfants.

Très-bien ; je barbotte.

Les trois femmes se sont accroupies dans un coin. Quatre enfants entrent en courant, en gambadant, rieurs et pétulants. L'aîné peut bien avoir six ans, le moins âgé deux, et voilà ces quatre petits diables suspendus aux seins de la vieille et d'une des mekakés, celle qui a les dents noires, et tétant à pleines lèvres. Un nourrisson de six ans ! La chose me parut drôle. J'en fis la remarque. Le Japonais daigna me dire que l'on ne sevrerait jamais les enfants ; tant qu'ils veulent du lait maternel, ils en prennent.

Il me restait à apprendre ce que c'était qu'une mekaké. Voici ce que le soir même me conta le Bordelais.

La jeune fille, au Japon, apprend à lire, à écrire, à jouer de quelques instruments nationaux, à danser des pantomimes, à arranger dans un vase les fleurs avec goût et à obéir, à obéir surtout. Elle grandit librement, et en général chastement. Un jour, son père lui annonce qu'elle se mariera demain ; souvent elle n'a jamais

vu son mari, n'importe ; être sans volonté, elle obéit. Elle devient la première servante, la première ouvrière ou le premier commis de sa maison nouvelle. Au bout d'un an, devenue mère, elle a conquis le droit, très-désiré par elle, de se laquer les dents et de se raser les sourcils. Et son enfant, elle le nourrit jusqu'à ce qu'un autre vienne. A ce rude régime, elle s'use vite ; à vingt-cinq ou vingt-six ans, ce n'est plus une femme. Alors elle va chercher sa sœur, une amie, et elle les présente à son mari comme seconde et troisième femmes.

—Excusez ! c'est une Française qui accepterait un tel arrangement ! Mais au bout d'un mois ces femmes doivent se dévorer.

—Pas du tout : femme et mekaké vivent tranquilles et s'aiment. La femme au Japon n'est point malheureuse. Son mari ne lui accorde ni confiance ni influence, mais il ne la maltraite pas. Son sort est donc triste, mais doux.

Si la femme n'exerce aucune action dans l'intérieur japonais, les enfants y règnent en charmants despotes : on fait tout pour eux, on les comble de bijoux et de friandises, ils remplissent les maisons, les rues, les environs des temples de leurs rires et de leurs jeux. Sauf les heures d'école, ils vont, viennent, en toute liberté ; leurs parents les associent à tous leurs plaisirs ; fêtes sur l'eau, parties de campagne, théâtre. Dès qu'un petit Japonais sait marcher, il apprend à porter sa sœur ou son frère moins âgé. La mère ouvre légèrement le "kimano" de l'aîné, y glisse le baby, sangle la ceinture, et les laisse aller en pareil cas. est de ne tomber que sur ses mains et non sur le dos de l'enfant qu'il porte. C'est en cet appareil qu'ils jouent, courent, se promènent, et font des commissions ; leur aspect me faisait toujours rire ; on les prendrait pour des petits bossus à deux têtes ; il faut se faire à leur figure, à leurs yeux bridés, à leur coiffure, à leurs costumes étranges ; mais, au bout de peu de jours, on se plaît à les voir et à les suivre dans leurs amusements. Plus gâtés cent fois que les enfants de Paris, ils ne sont ni plus incommodes ni plus vieux que nos gamins.

Je ne me suis jamais occupé de la religion des Japonais, cependant je croirais volontiers qu'ils gardent leur vrai culte pour les fleurs. Non-seulement les riches entourent leurs demeures de plantations, mais il n'est si modeste cabane dont le seuil et la cour ne contiennent quelque arbuste, ou dont un vase de fleurs n'égaye l'intérieur ; ils en ornent les temples, ils en garnissent les autels, en servent même avec les gâteaux et les plats. Chacune des espèces préférées a son lieu de production célèbre, où le retour de la saison favorable appelle un nombre énorme de visiteurs. Au printemps, on va voir fleurir les pruniers à Musséa-Yaski ; un peu plus tard, en avril, on se rend en foule à Muko-Sima, à Uéna, à Oji, pour admirer la neige rose qui tombe des cerisiers, formant un merveilleux contraste avec la sombre verdure des sapins qui les entourent. Du matin au soir, ces jardins sont remplis de promeneurs de tout âge et de toute condition, auxquels de petites cases de bambou, ornées de lanternes de papier, offrent un abri passager. On sert des gâteaux, du thé, des infusions de fleurs de cerisier ; on y vend des joujoux ; des jeunes filles y font de la musique, et tout respire l'insouciance, le bonheur, la gaieté. En juin, vient le tour de la glycine, les pique-niques s'organisent, les poètes déploient leur verve et attachent un madrigal commémoratif aux branches de l'arbre qui les a abrités. C'est sur le bord de sa rivière que le peuple de Yédo va admirer les iris qui poussent en quantité considérable, variés de couleur et d'aspect. Enfin, en automne, la chrysanthème est la fleur favorite ; les jardins où elle est cultivée ne désespèrent pas jusqu'au moment où les frimas viennent assombrir l'horizon, tuer les fleurs, et confiner le Japonais dans sa maison. Là encore des prodiges de patience et de soins permettent aux gens aisés de retrouver des plantes vivaces, des

arbres nains, des mousses, une petite serre portative qui réjouit les yeux. Ce culte voué à la nature est un instinct inné de la race ; il me rappelait le pot de giroflée que ma tante Madelon entretenait sur la gouttière de sa mansarde.

J. SURMAY.

VARIÉTÉS

Madame est absorbée par la lecture d'un roman nouveau ; tout en lisant, elle sent vaguement dans sa conscience qu'elle néglige peut-être ses devoirs de surveillance.

—Henriette, dit-elle d'une voix distraite à l'aînée de ses enfants, où est ta petite sœur ?

—Dans la chambre à côté.

—Eh bien ! ajoute-t-elle sans se détacher de sa lecture, va voir ce qu'elle fait et dis-lui qu'elle ne doit pas le faire.

* *

Bismarck aime à se promener incognito. Un jour il rencontre un citoyen fort embarrassé d'un cochon qui criait beaucoup, bien qu'il s'y fût pris de toutes les façons de le conduire chez lui. Bismarck s'approche au moment où le paysan tenait son cochon dans ses bras.

—Mon ami, lui dit-il, veux-tu que je t'enseigne le secret pour le conduire ? mets lui une corde à la patte et laisse-le courir ; s'il crie encore, pends-le par les pieds la tête en bas.

Le paysan obéit : le cochon ne cria plus. "On voit bien, dit-il au noble inconnu, que vous avez fait ce métier-là avant moi."

Au Clergé.—Nous avons l'honneur de rappeler à MM. les Economistes de Communautés, M.M. les Curés et au Clergé en général que, depuis deux ans, nous avons ajouté à notre assortiment de marchandises sèches un département spécial destiné aux articles à leur usage, tels que Mérinos et Sais diagonaux pour soutanes, Cordés à pantalons, Etoffes légères pour pardessus d'été, Draps et Casimirs noirs, etc., etc.

De plus, nous tenons dans notre assortiment général tout ce qui dépend de l'entretien de leur maison quant aux marchandises sèches.

Les circonstances tout à fait favorables dans lesquelles se trouve notre commerce nous permettent de leur vendre de 10 à 15 par cent meilleur marché que qui que ce soit.

Nous donnerons une attention toute particulière aux ordres reçus par la poste.

Nos termes seront aussi faciles qu'ils le désireront.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUPUIS FRÈRES,
605, rue Sainte-Catherine,
Coin de la rue Amherst,
Montréal.

Nouvelle pharmacie.—Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Épargne. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

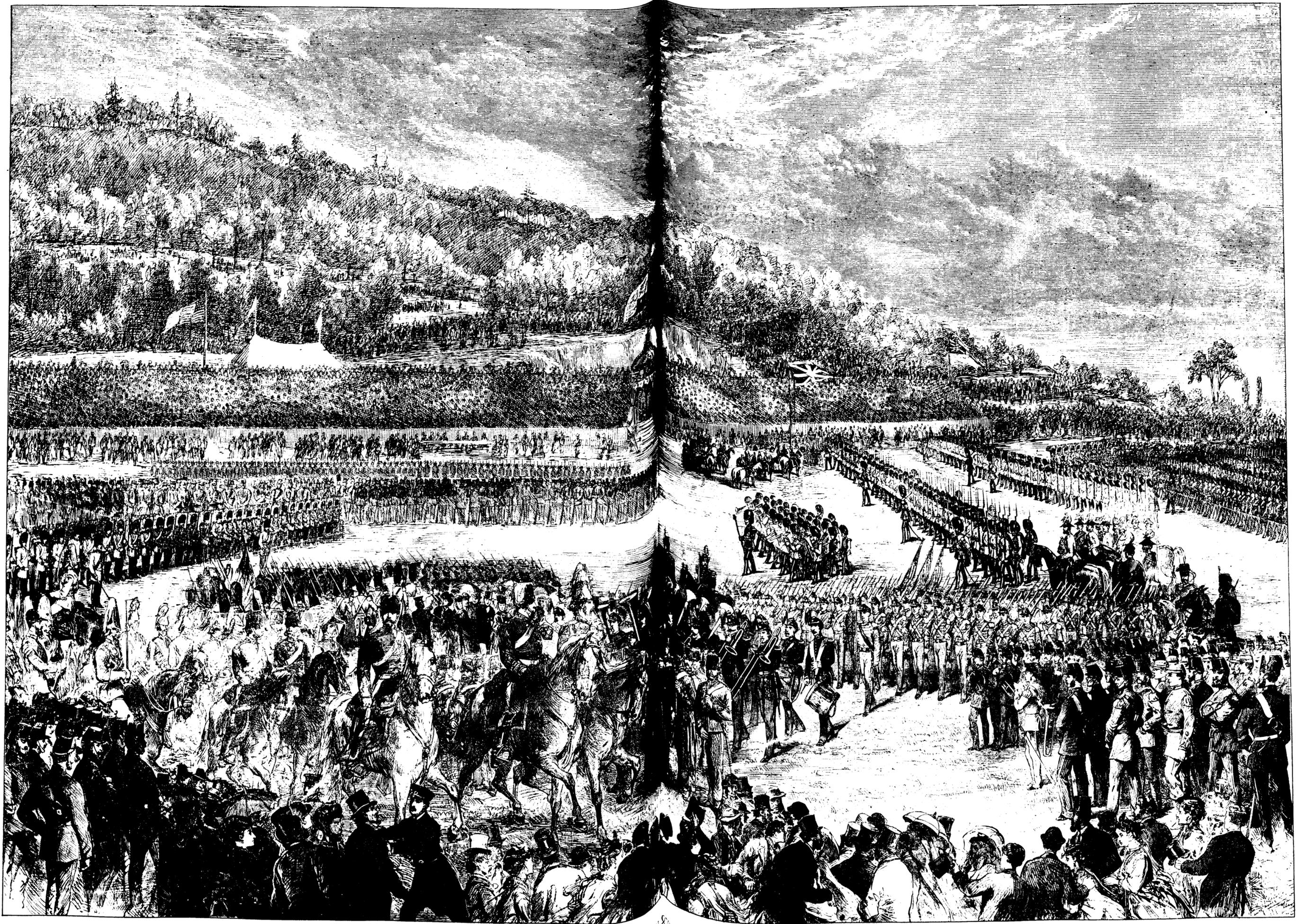
Nouvelle maison.—Maison nationale.—M.M. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, M.M. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture ; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, ÉDOUARD E. BEAUDRY,
Bijoutier pratique. Horloger pratique.

(1) Espèce de petite logette en pierres.



A MADEMOISELLE MINA B...

Donc, vous voulez qu'en vers je dise
Que vos sourcils, que vos cheveux
Sont noirs et ceux d'une marquise
Belle et coquette du temps vieux,
Que votre teint brun d'Andalouse,
Le seul qui ne se fane pas,
Rend la blonde Anglaise jalouse
De vous voir si riche en appâts !
Que ne ferais-je pour vous plaire,
Pour mériter de vos beaux yeux,
Un doux regard, le seul salaire
Digne d'un poète amoureux ?
Vous êtes vraiment Parisienne
Par les talents et la gaieté,
Mais vous restez bien Canadienne
Pour la grâce et pour la beauté.
Oui, je le dis, vous êtes belle,
Tout en vous est perfection...
Ah ! ne soyez pas trop cruelle :
Excusez mon ambition !

PAUL BASSEZ.

26 mai 1879.

UN
DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

IX

Cette découverte avait une signification à laquelle il était difficile de se méprendre.

Le thaler n'était pas venu tout seul dans la poche du mendiant, et ceux qui l'avaient mis ne pouvaient être que des Prussiens.

Or, on n'est pas prodige dans les armées allemandes, et si on y avait payé cet enfant, c'est qu'il avait rendu des services, et ces services ne pouvaient être que de l'espionnage.

Toutes ces déductions on ne peut plus logiques se succédèrent rapidement dans l'esprit de Roger et il lui suffit de regarder le colporteur pour voir que les mêmes pensées lui étaient venues.

— Minute, petit, nous ne sommes pas si pressés que ça, dit Pierre Bourdier, qui voulait sans doute se donner le temps de réfléchir avant de prendre un parti.

La situation se tendait considérablement. Ce n'était pas que ce chétif gamin fût un ennemi bien redoutable, et rien assurément n'eût été plus facile à deux hommes vigoureux que de s'en débarrasser.

Le chasser, l'enfermer dans la cabane, ils avaient le choix de tous ces moyens, mais ces expédients pouvaient ne remédier à rien et le danger subsistait tout entier.

Qui prouvait que les Prussiens n'étaient pas cachés quelque part dans les environs et tout prêts à accourir au premier signal ou au premier cri de l'enfant ?

Dependant, à force d'y penser, Roger finit par se dire que l'hypothèse était peu probable.

L'empressement du mendiant à se mettre en route semblait indiquer d'autres projets.

L'intention de trahir semblait évidente, mais elle pouvait n'être pas d'une exécution immédiate.

Tout annonçait au contraire que le misérable drôle méditait de conduire les hôtes de la cabane tout droit dans les lignes prussiennes, et qu'il s'offrait comme guide dans cette intention perfide.

Refuser sa proposition n'était pas malaisé, mais alors comment l'empêcher de suivre à distance les fugitifs pour les dénoncer au premier poste ennemi qui se trouverait sur la route ?

Toutes ces questions étaient fort embarrassantes à résoudre et le premier point était de se concerter.

L'action du colporteur ramassant le thaler avait dissipé tous les soupçons de Roger à son endroit, et cette pensée d'avoir rencontré un allié sûr consolait un peu l'officier de cette fâcheuse aventure.

Mais il cherchait un moyen de causer avec lui sans être entendu de l'enfant et sans exciter sa défiance.

L'affreux gamin s'était accroupi de nouveau et s'était remis à peler une pomme, probablement pour se donner une contenance.

Sa physionomie, qui s'était animée un instant quand il avait été question de partir, avait repris son expression stupide.

Mais ses deux grandes oreilles pointaient sous ses cheveux roux, comme pour rappeler aux voyageurs que les moindres paroles seraient recueillies.

Le colporteur avait mis ses coudes sur ses genoux et son menton dans sa main.

Il rêvait évidemment au moyen de sortir d'embarras et de couper court sans violence à la malencontreuse compagnie du mendiant.

Quant à Roger, il cherchait instinctivement les yeux de Régine où il était habitué à lire des situations difficiles.

Mais quelle apparence que la jeune fille pût lui venir en aide, elle que son infirmité condamnait à rester étrangère à tous les événements extérieurs ?

Le silence était profond et devenait presque embarrassant, car l'enfant lançait à la dérobée des regards interrogateurs sur ses hôtes.

Il avait l'air de se demander pourquoi on ne parlait pas.

La surprise de l'officier fut extrême quand il vit Régine prendre son sac, l'ouvrir et en tirer quelques pièces de menue monnaie et un jeu de cartes.

Il eut un instant la pensée qu'elle devenait folle, mais elle paraissait très-calme, et sa figure tout à l'heure grave était devenue souriante.

Elle posa le jeu devant elle avec un sang-froid parfait, et avança une pièce d'argent.

Le gamin l'observait avec stupéfaction et ne bougeait pas.

Seulement Roger remarqua l'éclair qui venait de passer dans ses yeux au moment où la jeune fille avait étalé son petit trésor.

Elle toucha doucement le bras du mendiant et le questionna d'un signe de tête.

— Jouer ! vous voulez jouer ! demanda le drôle qui avait compris.

— Oui, dit le mouvement de Régine.

— Je veux bien ! je sais, allez ! je sais jouer à la bataille, cria joyeusement le gamin en saisissant les cartes.

— Tiens ! tiens ! c'est une idée, murmura le colporteur en lançant à l'officier un coup d'œil oblique.

— Ça te va, hein, petit, de gagner dix sous avant de te mettre en route ? dit Roger.

— Oh ! oui, mes bons messieurs, ça me va joliment, soupira l'enfant en reprenant son air lamentable.

— Et si tu perds, avec quoi payeras-tu ? demanda Pierre Bourdier d'un ton gouguenard.

— Je ne perdrai pas, dit vivement le petit misérable.

A cette affirmation qui révélait avec impudence l'intention de tricher, le lieutenant ne put s'empêcher de rire, mais son camarade, qui ne perdait pas de vue les choses importantes, se leva en disant :

— Je crois que nous avons le temps d'aller fumer une pipe dehors ; l'odeur du tabac incommodera c'te jeunesse, et elle pourra s'amuser un peu avec le *mioche* pendant que nous tirerons quelques bouffées.

— Ça y est ! s'écria Roger qui avait compris et qui ne savait laquelle admirer de l'ingénieuse idée du colporteur ou de l'heureuse fantaisie de Régine.

Le gamin mêlait déjà les cartes avec une ardeur fiévreuse qui ne nuisait du reste en rien à sa dextérité.

Les as et les figures voltigeaient sous ses doigts crochus avec une rapidité incroyable et il faisait craquer le jeu avec l'aplomb d'un escamoteur de profession.

Les deux nouveaux amis avaient bien cru surprendre sur ses traits chafouins l'expression passagère d'un soupçon quand ils avaient parlé de sortir, mais la cupidité avait bien vite pris le dessus.

— Allons, petit, bonne chance, dit Pierre Bourdier en ouvrant la porte, et tiens-toi prêt à filer quand j'aurai fini ma *bouffarde*.

— Soyez tranquille, murmura le drôle sans se retourner.

La partie était déjà commencée, et Régine ramassait avec un sérieux parfait les rares levées que son adversaire lui laissait faire.

Pour compléter la mise en scène, le colporteur avait mis en évidence une pipe de terre et une blague garnie où Roger avait fait mine de puiser.

Dès qu'ils eurent franchi le seuil et soigneusement refermé le battant délabré qui défendait l'entrée de la hutte, les camarades échangèrent un serrement de main, et Pierre Bourdier murmura à l'oreille de Roger cette phrase concise : — Là, derrière le rocher.

Dix secondes après ils se trouvaient face à face, à quinze pas, et en contre-bas de la cabane.

X

Un gros bloc de grès surplombait le creux choisi par le colporteur pour y entamer l'urgente conférence qui les réunissait.

Ce fut lui qui parla le premier.

— Monsieur, dit-il en changeant de ton et de langage, vous vous êtes défié de moi comme je me suis défié de vous, mais je pense qu'à présent vous êtes fixé.

— Certainement, dit Roger qui conservait encore un reste d'inquiétude et qui ne voulait pas se livrer qu'à bon escient.

— Allons, reprit l'homme à la blouse grise, je vois bien qu'il faut que je me confesse le premier, car nous n'avons pas de temps à perdre.

— D'abord, je ne suis pas plus colporteur que... que vous.

— Ah ! dit froidement l'officier qui se méprenait encore sur l'intention cachée dans la fin de la phrase.

— Écoutez, monsieur, continua le colporteur sans se déconcerter, je ne sais pas faire de beaux discours, mais je suis franc comme l'osier et je crois que je me connais un peu en physiognomie.

— Il y a une heure que j'ai deviné votre déguisement.

Roger fit un haut-le-corps et recula d'un pas.

— Oh ! je ne vous demande pas votre secret, mais j'ai bien le droit de vous dire le mien.

— Tel que vous me voyez, je suis chargé de dépêches importantes du général qui commande l'armée de la Loire, et je m'en vais tranquillement à Paris à travers les lignes allemandes.

— Si je suis pris, je serai fusillé sans rémission.

— Vous n'avez qu'à dire un mot ou à faire un signe à ce misérable *même* qui est là, et l'affaire sera dans le sac.

— Vous défiez-vous encore de moi ?

Ces derniers mots furent prononcés avec tant de simplicité, qu'ils triomphèrent de toutes les hésitations de Roger.

— Vous êtes un brave homme, dit-il d'une voix émue en tendant à son nouvel ami une main que celui-ci serra cordialement.

— Ma foi ! je le crois, répondit en riant le prétendu colporteur.

— Et je ne veux pas être en reste avec vous, ajouta le lieutenant.

— Je suis officier, j'ai été blessé et fait prisonnier il y a deux mois ; je me suis évadé ce soir de l'hôpital de Saint-Germain, et, si je tombe entre les mains des Prussiens, mon affaire ne sera pas beaucoup plus longue que la vôtre.

— Sacrebleu ! s'écria Pierre Bourdier, j'espère bien qu'ils ne nous prendront ni l'un ni l'autre. Quant à cette... cette dame...

— C'est à elle, c'est à son dévouement que je dois ma liberté, et...

— Vous me conterez ça plus tard ; pour le moment, ce qui presse, c'est de nous tirer de ce guépier en nous débarrassant de ce petit gremlin de mendiant.

— Oui, mais si vous en trouvez le moyen, vous serez plus habile que moi.

— Le moyen ? je l'ai, reprit le colporteur.

— Voyons ce moyen, demanda Roger.

— Oh ! il est très-simple, répondit le faux colporteur ; seulement, il se rattache à un plan qui pourrait bien ne pas vous convenir.

— Dites toujours.

— Avant tout, j'ai besoin de savoir ce que vous comptez faire.

— Comment cela ?

— Oui. Vous m'avez dit que vous étiez prisonnier à Saint-Germain, que vous aviez réussi à vous évader, grâce au concours de cette jeune fille, ce qui ne m'étonne pas, vu qu'elle me paraît très-intelligente ; mais je ne sais pas où vous voulez aller.

— Le plus loin possible des Prussiens, répondit assez évasivement l'officier, qui n'était pas encore tout à fait délivré de ses soupçons.

— C'est entendu ; mais c'est plus facile à dire qu'à faire, car ces gueux-là sont partout, et, de quelque côté que vous marchiez, il faudra toujours que vous traversiez leurs lignes.

— Qu'importe alors le chemin que je prendrai ? dit Roger avec l'insouciance d'un homme résigné à tous les malheurs.

— Il importe énormément, au contraire, et je vais vous dire pourquoi.

— Moi, je retourne à Paris, comme je vous l'ai avoué tout à l'heure, et je suis décidé à y arriver ou à périr en route.

— Quand j'en suis sorti, il y a quinze jours, je n'ignorais pas à quoi je m'exposais, et ce n'est pas après avoir eu le bonheur de remplir la moitié de ma mission que je vais renoncer à la compléter.

— Vous, au contraire, vous avez parfaitement le choix.

— Quel choix ? demanda le lieutenant légèrement impatienté de ces préambules.

— Mais de rejoindre une de nos armées de province ou de rentrer au corps où vous serviez quand vous avez été pris, car je ne vous fais pas l'injure de supposer que vous pensez à regagner tranquillement vos foyers quand la France agonise.

En prononçant ces derniers mots, Pierre Bourdier s'était transfiguré.

Il y a des situations qui ont le pouvoir d'élever les hommes, et le langage vulgaire du colporteur s'épurait tout naturellement en parlant des malheurs de la patrie.

— Vous avez raison et vous êtes un brave garçon, dit Roger vivement touché de ce changement.

— Oh ! j'en étais bien sûr, et je savais bien à qui j'avais affaire ; on ne se risque pas à courir les champs au milieu de gaillards qui ne demandent qu'à vous mettre douze balles de plomb dans la cervelle, quand on n'est pas un peu physiognomiste.

— Vous vous êtes pourtant un peu défié de moi d'abord, avouez-le, dit l'officier en souriant.

— Pas longtemps, et je crois que sous ce rapport-là, vous ne me devez rien, répondit finement Pierre Bourdier.

Ce fut au lieutenant à rougir quelque peu de ses préventions, mais le digne colporteur n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

— Nous disons donc, reprit-il, que d'ici vous pouvez tout aussi bien manœuvrer pour arriver jusqu'à nos vieilles fortifications de Paris, qui tiennent encore bon et qui tiendront longtemps, je l'espère.

— Que Dieu vous entende, murmura Roger.

— Ou, au contraire, filer à petites journées sur la Normandie ou le Maine, et comme tout chemin mène à Rome, rattraper l'armée du Nord ou l'armée de la Loire.

— C'est vrai, dit tout bas l'officier, très-frappé de la netteté avec laquelle son nouvel ami exposait les deux alternatives.

— C'est une affaire de goût, reprit gaiement Pierre ; on peut être utile à son pays d'un côté comme de l'autre, et on peut se faire tuer pour lui, à droite aussi bien qu'à gauche.

— Il y a maintenant partout de la gloire et du danger pour tout le monde.

— Et je n'en donnerai pas ma part, dit Roger d'une voix sourde.

— Eh bien ! alors, camarade, choisissez, demandez, faites-vous servir, s'écria le colporteur dont le naturel facétieux reprenait facilement le dessus.

— Je... je ne sais pas, je ne suis pas encore décidé, murmura le lieutenant, qui n'avait pas encore eu une seconde pour s'entendre avec Régine, et qui ne voulait rien faire sans la consulter.

— Je peux vous aider, si vous voulez, reprit Bourdier, et si ce sont des renseignements qu'il vous faut, j'en ai une poignée à votre service.

— Dites toujours, mon ami.

— D'abord, le chemin de la province est, sans comparaison, bien plus facile.

— Vous comprenez que les Allemands ne courent pas tout le pays et que nos mobiles leur donnent assez de besogne pour qu'ils n'aient pas de temps à perdre à empoiner les gens isolés qui courent les campagnes.

— C'est probable, en effet.

— C'est sûr et, avec un peu d'adresse, vous leur glisserez entre les jambes.

— Je vous donnerai, si vous vous décidez pour l'Ouest, un petit itinéraire qui vous mènera au camp de Conlie, aussi aisément que si vous alliez de Paris à Saint-Cloud.

— Vous croyez ?

— Je le crois si bien que je peux vous indiquer toutes vos étapes, aussi bien que si un intendait les marquer sur votre feuille de route.

— Tous les soirs, ou plutôt tous les matins, car il vaut mieux voyager la nuit et se reposer le jour, vous arriverez chez un bon payan de ma connaissance qui vous recevra à bras ouverts quand vous lui aurez dit le mot de passe que je vais vous communiquer.

— Et Régine ne courrait pas de dangers ? dit tout bas l'officier en se parlant à lui-même.

— Moins que dans cette satanée forêt, je vous réponds.

— Sans compter que je vous donnerai avant de vous quitter une petite leçon sur la manière de porter la balle et de débiter la marchandise ; car ça me connaît, et, entre nous, vous ne me paraissiez pas fort dans les façons du métier.

— Rien qu'à la manière dont vous avez déposé votre balle en entrant, j'avais vu que vous n'étiez pas de la partie.

— C'est vrai, dit Roger en soupirant, et je crois que je ne tromperais personne.

— Bah ! on s'y fait ; ce n'est pas si difficile après tout que de jouer la comédie de société, et je me charge de faire votre éducation en moins d'une heure.

— Ce parti est encore, je crois, le plus prudent, reprit l'officier.

— Ça ne fait pas de doute. Maintenant, voyons l'autre.

— Marcher sur Paris, c'est un peu plus rude. Là, il n'y a plus moyen d'esquiver la difficulté. Deux lignes de postes prussiens à percer, la Seine à passer trois fois, et, pour le bouquet, la chance d'attraper une balle française en débarquant au milieu de nos francs-tireurs qui ont la manie de brûler de la poudre la nuit à tort et à travers.

— Encore, si j'étais seul, murmura le lieutenant, mais avec Régine...

— Seulement, reprit Pierre Bourdier sans avoir l'air d'entendre cette réflexion, au bout de tout cela, il y a Paris, et les amis, les parents, les sœurs, les fiancées qu'on y a laissées...

Sa voix était devenue vibrante et ses yeux brillaient.

— Je parle pour moi, ajouta-t-il doucement.

— Mais moi, s'écria Roger, moi aussi j'ai à Paris des amis, des frères d'armes, une... une parente.

— Et puis, continua le faux colporteur, il y a la France.

— La France ! répéta l'officier que l'émotion gagnait visiblement.

— Oui, car tant que Paris tiendra, notre patrie ne sera pas morte, et, si Paris succombe... eh ! bien, j'aurai du moins la consolation de finir avec la ville où je suis né.

Roger ne se possédait plus. Il saisit la main de l'héroïque compagnon que Dieu lui envoyait et murmura en serrant les dents :

— Nous partirons ensemble quand vous voudrez.

— J'étais bien sûr que vous viendriez avec moi, dit Pierre Bourdier dont l'exaltation avait subitement fait place à un air de froide résolution ; je me connais en hommes, et je savais depuis une heure que je pouvais compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

— Nous arriverons ou nous mourrons tous les trois, dit simplement Roger.

— Écoutez-moi, reprit le brave messager, c'est la quatrième fois que je tente l'aventure, et je connais le pays comme vous connaissez votre compagnie. Je l'ai parcouru sept ans comme facteur rural et comme agent-voyer ; c'est vous dire que vous pouvez vous en rapporter à moi pour le chemin qu'il faut prendre.

— Je ne crains qu'une chose, c'est de vous gêner.

— Au contraire, mon officier, dit gaiement Pierre Bourdier, l'union fait la force, c'est gravé autour des pièces de cent sous, et vous verrez que la devise est bonne.

— Oui, objecta Roger, mais avez-vous pensé qu'une femme n'a ni la force ni l'énergie qu'il nous faudra... Je crains que ma... ma compagnie...

— La jeunesse qui est avec vous ? Mais je serais bien fâché qu'elle ne fût pas de l'expédition, et c'est même sur elle que je compte le plus pour nous aider.

— Je ne doute pas de son courage, dit l'officier, mais...

— Mon cher camarade, dit le faux colporteur, celle qui a eu l'esprit d'occuper ce petit monstre pour nous donner le temps de causer ici, est en état d'en remonter à tous les Prussiens de Bismarck.

— Croyez-moi, si nous avons des embarras pendant le voyage, c'est elle qui nous en tirera.

Roger pensait au fond comme son nouvel ami, et il aurait eu mauvaise grâce à insister plus longtemps.

— Dieu nous protégera, reprit-il d'une voix ferme, et je suis prêt à vous suivre partout.

— Que faut-il faire ?

— D'abord nous débarrasser de ce scélérat de gamin qui nous vendrait avant que le jour se

lève si je n'y mettais bon ordre. Je connais cette race de vipère et je sais le moyen de les détruire.

— Dites vite alors, car il y a longtemps que nous causons, et je crains qu'il ne se doute de nos projets.

— Pas de danger, il est trop occupé à tricher votre demoiselle.

En effet, depuis que les deux amis étaient sortis, le silence n'avait pas été troublé à l'intérieur de la cabane.

— Vous allez voir comment je vais m'y prendre, dit Pierre Bourdier.

A ce moment, un bruit étrange perça les planches disjointes de la hutte.

Roger tressaillit et son compagnon se retourna vivement.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LE DERNIER DES NAUFRAGEURS

HISTOIRE BRETONNE

L'automne de 1875 me surprit sur les côtes de Bretagne, où je venais de passer l'été, et, malgré les premiers froids qui m'avertissaient de reprendre mes quartiers d'hiver, je voulus revoir en cette saison les landes qui bordent l'Océan et l'extrême pointe du Finistère. L'automne est le temps favorable à ce site, qui ne manque pas de grandeur ; et la mer, qui n'est pas encore menaçante, s'assombrit cependant par degrés et semble se préparer aux tempêtes de l'hiver.

On était au 2 novembre, et le ciel s'était préparé pour la fête des Morts. Les stances d'Autran, ce poète de la mer, me revenaient sans cesse à la mémoire, quand je me dirigeai, quittant le petit port d'Audierne, vers l'extrémité du cap que l'on nomme la pointe du Saz, et qui fait face à l'île de Sein.

De bourgs et de villages, on en rencontre peu sur ce chemin ; et, lorsqu'on a dépassé le clocher de Plogoff, les seuls vestiges humains sont la chapelle de Bon-Voyage et le phare, sentinelles avancées de la religion et de l'humanité, qui semblent veiller sur les marins, dans ces parages difficiles et féconds en naufrages.

Je m'étais assis sur un rocher, au-dessus d'une de ces nombreuses baies escarpées qui découpent cette côte, et l'œil fixé sur la mer, je suivais le vol des goélands et la course de la vague ; je la voyais arriver majestueuse du large, puis se heurter aux nombreux récifs à fleur d'eau qui couvrent ces bords, et mourir, blanche d'écume, sur le sable de la petite anse que j'avais à mes pieds.

Entièrement absorbé par ce spectacle, je n'avais pas d'abord remarqué un homme, qui se confondait avec les rochers et dont la posture attira mon attention : il portait le costume des marins de la côte ; un genou posé sur le sable, le coude s'appuyant sur l'autre et le front dans la main, il regardait la mer et semblait immobile, comme s'il observait un point à l'horizon. Ma curiosité, promptement piquée, fut bientôt satisfaite.

Cet homme priait, et, sa prière achevée, il se leva, fit un long signe de croix ; puis, s'approchant de l'eau, il en prit dans sa main et en aspergea la mer ; il se signa de nouveau, et se mit à gravir le sentier escarpé qui conduit à pied de la petite anse à la falaise où je me trouvais. Cette scène avait excité mon intérêt : ému et curieux, je m'avançai vers cet homme et l'atteignis au moment où il mettait le pied sur la falaise ; il s'aperçut alors que je l'avais observé, et ses yeux se fixèrent sur les miens comme s'il avait déjà deviné ma pensée.

— Vous avez prié pour les morts que la mer n'a pas rendus ? lui demandai-je.

— Oui, monsieur, me répondit-il ; pour le vieux Thomas surtout...

Puis, s'arrêtant un instant :
— Vous êtes étranger ; vous ne connaissez pas cette histoire...

Il hésita de nouveau et reprit :
— Le vieux Thomas est mort, et si vous faites à son âme l'aumône d'une prière, je n'aurai pas perdu mon temps.

Je vais atteindre, me dit-il, ma soixantième année ; dès l'âge de dix ans, je restai orphelin, confié aux soins de mes

grands parents qui habitaient le village de Penharn, que vous voyez d'ici sur la colline. Mon grand-père surtout m'aimait tendrement ; c'était un brave marin, vivant dans sa chaloupe aussi bien que dans sa maison, aimé et respecté de tous les habitants de ce coin de terre ; on l'appelait le vieux Thomas. Je devins son compagnon fidèle, et, chaque jour lorsque la mer, souvent dangereuse sur cette côte, le permettait, nous mettions à la voile : la pêche suffisait aux besoins de notre modeste intérieur.

L'année 18... cependant fut terrible ; le printemps avait été pluvieux, la récolte manqua ; les orages se succédèrent pendant l'été, puis l'automne arriva, et la mer, constamment mauvaise, ne nous permit que rarement de jeter nos filets. Les bateaux qui voulaient s'aventurer périssaient, et chacun restait chez soi sans pouvoir se procurer les vivres nécessaires à l'existence. La misère fut grande, car la mer nous avait jusque-là nourris, et notre presque se suffisait à elle-même ; du reste, du côté de la terre, on manquait aussi de pain.

J'étais dans l'âge de l'insouciance, et cependant je me souviens encore d'avoir eu faim, et d'avoir vu mon grand-père pleurer quand, au moment du repas, nous nous asseyions devant nos écuelles à moitié pleines d'eau et de pommes de terre trop longtemps conservées. Il pleurait en me regardant, et le désespoir se peignait sur son visage ; ma grand-mère pleurait aussi, mais elle levait les yeux au ciel.

L'hiver s'avancait, et nos maigres provisions touchaient à leur fin. La mer, toujours en fureur, grondait et semblait former entre le reste du monde et nous une barrière infranchissable : la vague brisait nuit et jour avec un bruit effrayant sur les rochers de la côte, et l'écume rejaillissait au loin dans les terres, pour y brûler les maigres herbes qui avaient résisté au vent du Nord. La mer elle-même était déserte, et si parfois à l'horizon paraissait une voile, nous la voyions s'éloigner au plus vite de cette côte terrible, qui devait paraître comme un point maudit au milieu de l'Océan.

Un jour enfin le vent changea de direction, mais sans changer l'état de la mer : l'espoir que nous avions conçu s'évanouit, et la tempête sembla ne s'être calmée quelques instants que pour reprendre des forces nouvelles. Depuis la veille un navire était en vue : chassé de sa route par le brusque changement du vent, il luttait pour s'éloigner des récifs et y revenait sans cesse comme fatalement attiré ; nous le voyions tantôt carguant ses voiles, tantôt les déployant et manœuvrant toujours pour gagner le large : c'était son salut.

Vers le soir, il semblait avoir fait un peu de chemin ; peut-être attendait-il les signaux de la nuit pour connaître dans quels parages il errait et de quel côté il devait trouver un refuge. Nos marins, malgré la tempête, étaient sur le rivage ; au milieu de leurs misères, ils s'intéressaient encore au sort de ces malheureux.

La nuit venue, mon grand-père s'assit sombre et morne devant le repas du soir, plus réduit encore que les jours précédents, et sortit aussitôt après le souper ; je me mis au lit et ne dormis pas. Bientôt je le vis rentrer. Je n'avais jamais vu sur la figure du vieux Thomas cette expression sinistre ; j'en fus effrayé et je me blottis, tremblant, sans savoir pourquoi, sous mes couvertures. Il décrocha la fanal qui était suspendu à la poutre, prit une corde et sortit.

Au dehors, la tempête mugissait toujours, et les rafales de vent ébranlaient notre maison. Je ne pouvais dormir : par instants, il me semblait entendre des voix se mêler à celle de l'orage ; alors je me levai, m'habillai sans bruit et me dirigeai vers la côte.

La nuit était noire, et la lune, perçant subitement les nuages, répandait sur la mer une lueur étrange et sinistre : j'eus peur. La population entière du village était sur les rochers : depuis quelques instants, le navire, poussé par une résolution subite et s'aidant de quelques débris de

voiles, s'avancait assez rapidement vers les récifs en bondissant sur la vague ; deux fois le courant qui vient de la terre l'en éloigna, et deux fois il revint manœuvrant comme pour se jeter sur les roches de la pointe de Penharn, où il devait infailliblement périr.

Le marin breton est brave ; l'aspect du danger ne l'effraye pas quand il faut se dévouer pour secourir son semblable. Voyant le navire courir à sa perte, quelques voix s'élevèrent pour demander si tout secours était impossible. Le vieux Thomas était assis sur un rocher, la tête dans les mains ; il regardait le navire qui se débattait dans les brisants, comme un poisson captif dans le filet : ses yeux étaient ardemment fixés sur lui, et tout son corps était immobile ; je considérais avec étonnement mon grand-père, il me paraissait un autre homme.

— N'y allez pas, mes enfants, dit-il d'une voix sourde, c'est inutile ; ils viendront à la côte, ils ont le diable contre eux.

Le vieux Thomas était un loup de mer ; s'il désespérait de sauver le navire, c'est qu'il était perdu : tout le monde se tut.

Du reste, à ce moment le secours eût été tardif : le navire, ballotté dans les rochers, rendait des sons lugubres ; entre les rafales en entendait les cris des matelots et la voix du capitaine qui les encourageait.

Tout à coup, la lune se dégagant entièrement des nuages, éclaira d'une lueur sinistre cette scène d'horreur ; le navire n'était plus qu'à quelques encablures de la côte ; c'était un beau trois-mâts anglais ; mais le tempête l'avait complètement désarmé, et sa mâture pendait, battant les roches avec un bruit épouvantable. Soudain, une lame, le prenant par l'arrière, le souleva et nous le vîmes pendant quelques instants suspendu au-dessus de la mer ; l'équipage était sur le pont, et le capitaine, en ce moment, reconnaissant l'endroit où il se trouvait, comme s'il nous accusait de sa perte, lança un horrible blasphème que le vent nous apporta avec les malédictions des matelots. L'instant d'après le navire descendait rapidement dans le gouffre et se brisait sur les rochers. Un cri de terreur s'éleva de la mer... un cri d'horreur lui répondit du rivage !

.... Le lendemain, l'orage se calma, la mer devint plus tranquille, et le courant amena dans la baie voisine de celle de Penharn, les débris du navire et les nombreuses provisions dont il était chargé ; ce secours inattendu que la mer nous emportait nous sauva d'une mort certaine.

Lorsqu'un naufrage a lieu sur ces côtes, la mer charrie en cet endroit les épaves et les cadavres des noyés ; de là son nom sinistre de baie des Trépassés. Nous y recueillîmes les corps des matelots de l'équipage qui furent enterrés au cimetière ; on ne retrouva pas celui du capitaine.

Le printemps, succédant à l'hiver, apporta dans la presque-île quelque soulagement à notre misère ; la pêche fut bonne, et bientôt le souvenir des mauvais jours s'effaça de nos mémoires. Mon grand-père, cependant, avait vieilli pendant ces quelques mois. Ce n'était plus le vigoureux et gai vieillard que je connaissais ; une sombre pensée semblait le poursuivre, et il ne souriait que lorsqu'il me tenait sur ses genoux. Il ne me contait plus ses récits d'autrefois, remplis de victoires remportées sur les Anglais, et de traits de dévouement des matelots français : ses histoires étaient plus tristes ; et il me raconta souvent la légende des habitants de l'île de Sein qui, jadis, dans les nuits de tempête, attiraient, pour les piller, les navires sur les brisants de la côte, en les trompant par un fanal qu'ils attachaient à un rocher. On les appelait *naufnageurs* : et bien des fois, après ce récit, je restais longtemps éveillé dans la nuit.

Deux ans s'étaient écoulés depuis l'événement que je viens de vous raconter, et j'étais devenu pour mon grand-père non-seulement un compagnon, mais un aide utile. Les communications s'étaient ouvertes avec le reste de la Bretagne, et notre poisson avait trouvé un débouché. Ce furent des jours heureux : et cependant, le vieux Thomas était triste.

L'hiver nous amena encore des tempêtes. Combien de fois, entendant siffler le vent, pensai-je au naufrage du bâtiment anglais ! Ce drame avait frappé ma jeune imagination et je ne pouvais y songer sans terreur ; je revoyais le navire s'élevant une dernière fois sur la vague, j'entendais la malédiction du capitaine, et ce souvenir me troublait. Pour me calmer, j'allais au cimetière prier sur la tombe des matelots.

Un soir, c'était la veille du 2 novembre, la mer, démontée depuis quelques jours, se mit à mugir : la vague, haute et lourde, se brisait avec fracas sur les rochers ; tout annonçait la tempête. Je me dirigeai vers l'église, car je pensais aux naufrages anglais. Tout à coup, en regardant la mer, je découvris une voile : le bâtiment, poussé par l'orage venant du large, manœuvrait inutilement pour s'éloigner de la côte dont il se rapprochait rapidement. Je crus rêver ; je restai quelque temps muet ; puis je donnai l'alarme ; mais déjà le navire avait été signalé : je trouvai nos marins sur la grève ; ils suivaient avec terreur la marche du navire qui déjà était en face de la pointe.

Je rejoignis mon grand-père : il regardait aussi la mer, mais son visage n'était plus contracté... je le vois encore sur ce rocher mesurant du regard la distance qui séparait le navire de la côte. Il alla, calme, vers notre bateau, qui y était amarré : je le suivis. Les marins le regardaient faire avec étonnement, et quelques-uns le supplièrent de ne pas s'exposer inutilement. Il ne répondit pas ; au moment de s'embarquer, il jeta un long regard vers le cimetière, et descendit dans le bateau. Il ne s'était pas aperçu jusque-là que je l'avais accompagné ; lorsqu'il me vit près de lui, il lança un formidable juron ; mais il était trop tard, le courant nous avait déjà emportés loin de la grève...

Pendant quelques instants, ramant avec vigueur, nous nous dirigeâmes sans beaucoup d'efforts vers le navire, qui, arrivé dans les récifs témoins du premier naufrage, avait ralenti sa marche ; mais lorsque nous eûmes dépassé la pointe qui ferme la baie, notre frêle embarcation, soulevée par la vague, devint plus difficile à gouverner.

— Courage ! disait mon grand-père, et tous deux, couchés sur nos avirons, à chaque instant à demi-ensevelis sous la lame, nous luttions pour atteindre le navire.

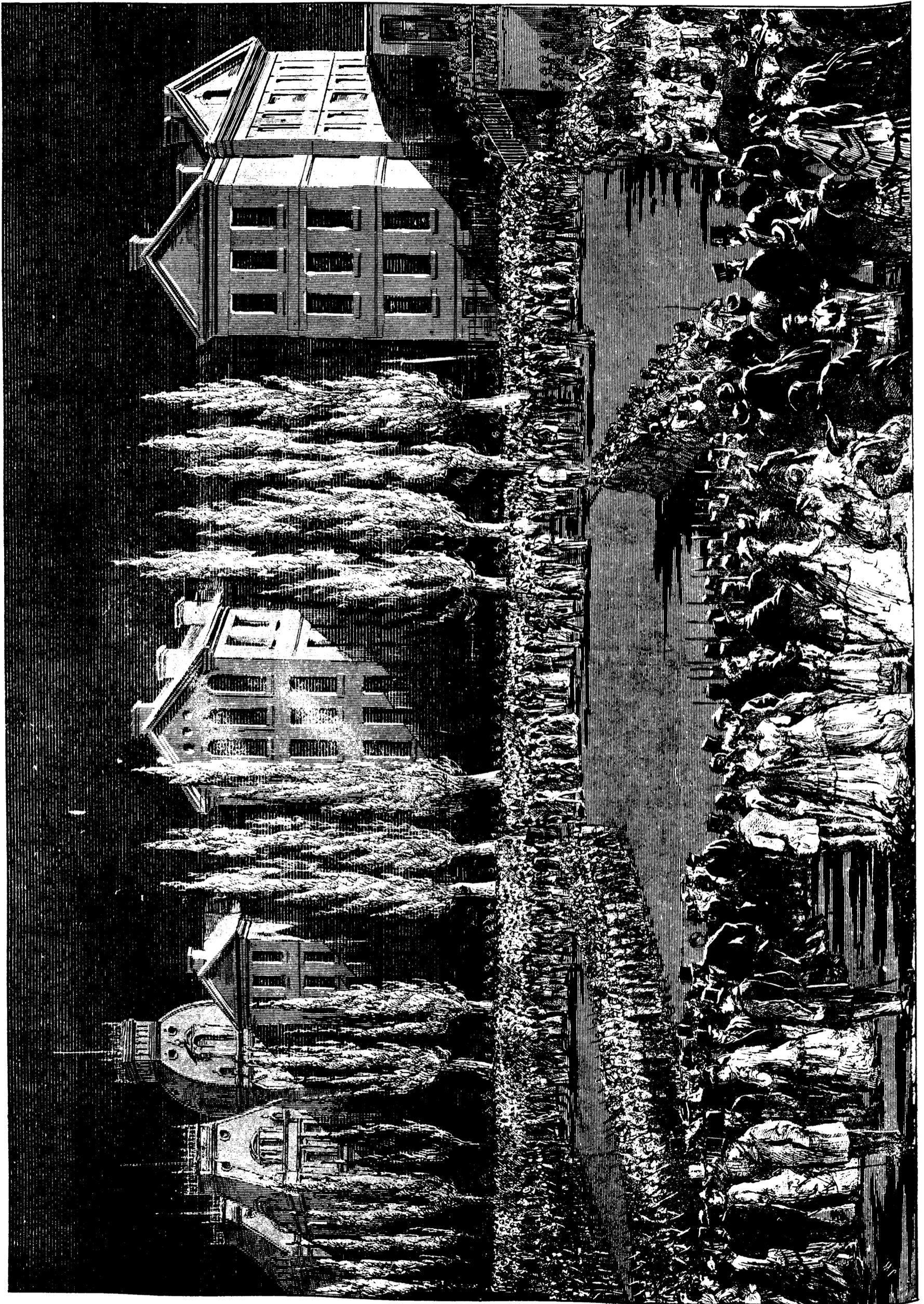
C'était une goélette anglaise de construction légère : ses mâts avaient été brisés par la tempête, et dans ce moment, serrée entre les rochers, comme dans un étai, elle recevait la vague par l'arrière et gémissait à chaque coup de mer avec des craquements affreux. Nous n'étions plus éloignés des malheureux, dont nous entendions les cris de détresse ; mais il nous était impossible de les voir.

— Courage ! répétait mon grand-père.

Mais je sentais mes forces s'épuiser ; déjà des étincelles traversaient mon cerveau. Tout à coup une lame nous prit par le côté, le canot chavira, et je me trouvai soutenu au-dessus de l'eau par la main vigoureuse de mon grand-père, qui de l'autre se cramponnait à la quille de l'embarcation ; je la saisis à mon tour et nous restâmes tous deux noyés dans la vague. La goélette avait disparu.

Combien de temps cette horrible situation dura-t-elle ? Je ne puis le dire... Cependant ses efforts pour ne pas abandonner cette frêle épave, notre seul espoir, épuisèrent mon grand-père. Ses forces peu à peu l'abandonnaient : je le voyais pâlir ; je voyais sa main se crispier sur la planche ; et je le regardais muet, avec terreur, prévoyant le moment où il allait disparaître.

— Ne lâche pas le canot, me dit-il ; tu te sauveras, Loïc ; moi je sens que mes forces m'abandonnent, et tout à l'heure tu ne me verras plus. Ecoute, Loïc, reprit-il, écoute ce que je vais te dire et fais ce que je vais te demander ; c'est ton grand-père mourant qui te l'ordonne : quand tu seras à terre, tu iras trouver notre vieux curé et tu lui diras : Le vieux Thomas, au moment de mourir, a confessé son péché et en demande le pardon. Dieu l'a puni ici



MONTRÉAL. LES VOLONTAIRES FANFARONNES SUR LE CHAMP DE MARS À L'AIDÉ DE LA MÈRE ÉLECTRIQUE. FOURNIE PAR M. J. A. U. GRANG.

bas, qu'il lui fasse miséricorde là-haut ! C'est lui, c'est le vieux Thomas qui a allumé le feu dans l'anse de Penharn, la nuit de la tempête, pour amener à la côte le trois-mâts anglais. Il ne pouvait voir mourir de faim son Loïc ! Et puis, reprit-il, tu consoleras ta grand-mère ; tous les ans à ce jour tu viendras prier dans l'anse où le feu naufrageur a brillé, et tu feras dire des messes pour mon âme.

Cette révélation inattendue faillit m'ôter tout mon courage : je regardais avec des yeux hagards mon grand-père, qui faisait des efforts inouis pour se soutenir hors de l'eau. Au même instant une vague énorme se dressa devant nous ; sur sa crête couverte d'écume se balançait une immense épave que la tempête avait arrachée au trois-mâts naufragé dans cet endroit, et à cette épave... se cramponnaient les restes d'un cadavre.

—Le capitaine anglais ! Dieu me pardonne ! cria mon grand-père, fixant avec terreur ses yeux sur le sommet de la vague...

Quelques secondes elle resta suspendue sur nos têtes, puis retomba sur nous et nous précipita dans un abîme. Le choc fut terrible... je fermai les yeux... il me sembla que je touchais au fond de la mer... je perdis connaissance...

... Quand je revins à moi, j'étais couché dans notre maison ; mais la chambre était éclairée d'une lueur étrange, et une odeur de cire y était répandue.

Je soulevai avec effort ma tête alourdie... j'ouvris les yeux... et ne vis pas.

Peu à peu, reprenant mes sens, la réalité s'offrit tout entière à mon esprit : mon grand-père était étendu sur son lit ; sa figure était calme comme au moment où il s'était embarqué dans le canot ; mais son crâne était ouvert par une horrible blessure... les cierges jaunes de la mort brûlaient autour de lui, et ma grand-mère pleurait à ses pieds... Un instant le vertige me reprit : tous mes souvenirs reflurent à ma mémoire, et je détournai la tête.

Ce mouvement attira l'attention de mon aïeule : elle courut à moi et me couvrit de baisers et de larmes...

Le lendemain on portait le vieux Thomas au cimetière : on l'enterra sous le grand if, et tout le village pleurait ; je me traînai à la suite du cercueil, et, la cérémonie achevée, on me rapporta à la maison.

Le vieux Thomas est mort victime de son dévouement ; il a expié sa faute : Dieu lui a pardonné ; car son âme ne vient plus, la nuit des Trépassés, rôder autour de sa maison pour demander des prières...

Adieu, monsieur, reprit le marin, c'est aujourd'hui le triste anniversaire : vous n'avez vu sur la grève de Penharn, maintenant je vais prier sur la tombe du vieux Thomas.

Je l'arrêtai. —Je vous accompagne, lui dis-je. Et nous montâmes vers le cimetière. C. DE J. DU B.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et en feuilles de palmier à vendre à sacrifice.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERRAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

An Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine. —COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encourent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etolfes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARRENAULT, Gérant.

Maison A. Pilon & Cie. —Cette grande maison continuera à fonder le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

LES ECHECS

MONTREAL, 5 juin 1879. Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution du problème No. 160 : M. Tancrède Pellerin, Montréal. Solutions justes du problème No. 161 : MM. G. Landry, New-York ; N. P. Sorel ; Z. Delaunais, Québec ; L. O. P. Sherbrooke ; M. Toupin, J. Gauthier, Montréal ; A. C., Saint-Jean.

M. Numa Preti, Paris.—La dernière malle européenne nous a apporté les livraisons de la Stratégie pour avril et mai que nous avions demandées.

A Londres, un match entre M. Potter, Anglais, et M. J. Mason, Américain, a été organisé ; le vainqueur sera le premier qui gagnera sept parties ; après la huitième partie, les nulles compteront pour 1/2 à chaque joueur. La lutte aura lieu quatre fois par semaine alternativement au "Divan's" et au "City of London Chess Club."

Le match, dit le Turf, Field and Farm, entre M. Max Judd et huit amateurs de Saint-Louis, qui avaient reçu l'avantage du Cavalier, vient de se terminer ; le résultat a été une belle victoire pour M. Judd, qui a entrepris de donner l'avantage du Cavalier aux plus forts joueurs habitant cette ville.

A Florence, on a organisé un tournoi dont chaque combattant doit jouer deux parties avec tous les autres. Pour cette lutte, les règles d'échecs internationales ont été établies, avec la faculté, cependant, pour les joueurs qui seront d'accord entre eux, d'adopter les règles italiennes.

Dans la section du 15e tournoi mensuel du Café de la Régence, à Paris, MM. de Bezkrony et L. Vié sont arrivés ex-æquo, ayant gagné chacun 26 1/2 sur 30 parties jouées ; après le match supplémentaire joué entre eux, le résultat a été : 1er prix : M. de Bezkrony ; 2e prix : M. L. Vié.

Les vainqueurs de la section du soir ont été : 1er prix : M. A. Joliet ; 2e prix : M. Gribius. Les vainqueurs du tournoi handicap du Café de la Régence pour le prix offert par M. Thibaud (une œuvre d'art), ont été : 1er prix : M. Chamier. 1ère classe ; 2e prix : M. Gribius. 2e classe ; 3e prix : M. de Bezkrony, 1ère classe ; 4e prix : M. Giroud. 3e classe. MM. Gribius et de Bezkrony, ex-æquo pour le 2e prix, ont joué un match qui a été gagné par M. Gribius. —Stratégie.

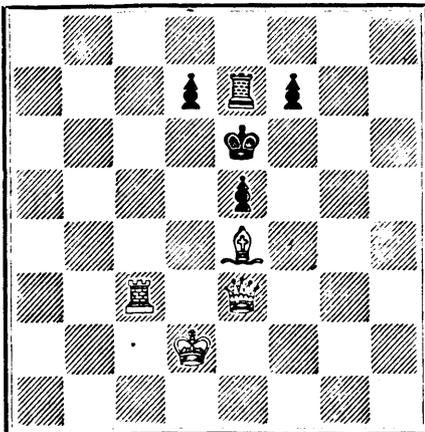
PROBLÈME No. 163.

Deuxième prix dans le "Centennial Letter Tourney."

LETTRE "J"

Composé par le Rév. L. W. MUDGE, Princeton, N.-J.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 161.

- Blancs. 1 T pr P (2e F) 2 P 5e T 3 T 7e T, échec 4 T mat. Noirs. 1 R 3e T (meilleur) 2 R pr P 3 R joue

Solution de la fin de partie No. 1.

- Blancs. 1 D 4e C R, échec 2 D 3e F R 3 D 3e C R, échec. Noirs. 1 R 7e T 2 R 8e C 3 R 8e T (a)

(a) Où il peut laisser le Pion en prise sans danger, puisque vous le feriez pat, en prenant son Pion ; ce qui doit faire un refait.

76ème PARTIE

Jouée en Angleterre dans le tournoi handicap du "City of London Chess Club."

Débuts de fantaisie.

- Blancs. M. POTTER. 1 P 3e R (a) 2 P 3e C D 3 F 2e C D 4 C 3e F R 5 P 4e D 6 F 3e D 7 Roquent 8 P 4e F D 9 C 3e F D 10 T 1er F D 11 D 2e R 12 T R 1er l) 13 P R pr P 14 C 5e R 15 P pr P 16 C 1er C D 17 P 4e F R 18 P F pr C 19 D 3e R 20 T 1er F R 21 T 2e F R 22 F 2e R (d) 23 P 3e C 24 P pr P 25 F pr C 26 C 2e D 27 P 5e D (f) 28 D pr F 29 D 3e C R 30 F 3e F D 31 T 1er R 32 P 6e R 33 P pr D 34 P 4e C R 35 P 5e F R (g) 36 T 5e R 37 T 5e C D 38 R 2e F 39 R 1er F 40 P 7e R 41 F 6e F R 42 C 3e C D 43 R 2e F 44 R pr T. Noirs. M. BIRD. 1 P 3e R (b) 2 P 4e D 3 C 3e F R 4 F 2e R 5 Roquent 6 C D 2e D 7 P 4e F D 8 P 3e C D 9 F 2e C D 10 T 1er F D 11 T 1er R 12 P pr P D (c) 13 F 5e C D 14 P pr P 15 D 2e R 16 P 3e C R 17 C pr C 18 C 4e T R 19 D 5e T R 20 T 2e F D 21 P 4e F R 22 F 2e R 23 P 5e F R (e) 24 T 1er F R 25 D pr P 26 F 5e T R 27 F pr T, échec 28 P pr P 29 D 7e R 30 P pr P 31 D 6e D 32 D pr D, échec 33 P 4e T D 34 T 2e R 35 P pr P 36 T 2e C R 37 T pr P, échec 38 T 7e C R, échec 39 T 6e C R 40 T 1er R 41 P 6e F D 42 F 3e T D 43 F pr T 44 P 7e F D

Les Blancs abandonnent.

NOTES.

- (a) Coup favori de M. Bird, qui l'a plusieurs fois adopté dans le dernier tournoi international de Paris. (b) Ce coup est considéré par messieurs Bird et Potter comme supérieur à P 4e R. (c) M. Bird fait cet échange, dit le Croydon Guardian, pour paralyser l'action du F D des Blancs. (d) Si 22 P pr P en passant 22 C pr P 23 D 5e R 23 C 6e C R, etc. (e) Le jeu de M. Bird est d'un style très-élevé. (f) Il est évident qu'ils ne peuvent sauver la T. (g) Combinaison ingénieuse qui, cependant, ne donne aucun résultat.—Glasgow Herald.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

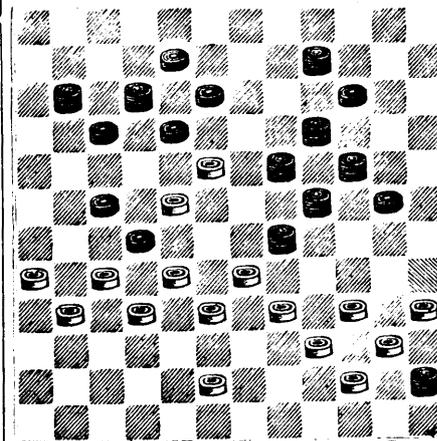
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 167

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 165

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show numerical values for various pieces and moves.

Solutions justes du Problème No. 165

Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau, J.-L. Chartier et J. Bergeron. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 30 mai 1878.

Large table listing market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats, with columns for item names and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock including beef, mutton, and hogs, with columns for item names and prices.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie: Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, convents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,

No. 250, rue Saint-Paul,

Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.

Lisez attentivement. — A toutes les bonnes pratiques. — Grande attention. — OU EST

PILON ?

PILON est à côté de son grand magasin. Il tient encore un beau magasin un grand assortiment de MARCHANDISES à meilleur marché que jamais, parce que les dépenses sont bien petites et l'argent très rare.

PILON n'a aucune affaire au grand magasin; il l'a abandonné complètement, quoique son nom y soit encore. Ne vous y trompez pas, son seul et unique magasin est à côté, bien près du grand magasin, à l'enseigne du Gros Cœur, rue Ste-Catherine, 633 et 635.

A. PILON, JOLICŒUR & FRÈRE.

LIVRES NOUVEAUX

- L'ANTRE DES MYSTÈRES, par Henri Balacey, 1 vol. in-12. \$ 50
RAPHAËLA, par le même, 1 vol. in-12. 63
LE DRAME DES CHAMPS ELYSÉES, par H. Audeval, 1 vol. in-12. 50
LA DAME GUERRIÈRE, par le même, 1 vol. in-12. 50
LES FIANCÉS, par Manzoni, 1 vol. in-12. 50
L'ABOYEUSE, par Raoul de Navery, 1 vol. in-12. 50
LA PÉRUUVIENNE, par le même, 1 vol. in-12. 75
L'ACCUSÉ, par le même, 1 vol. in-12. 75
LA FILLE SAUVAGE, par le même, 1 vol. in-12. 75
MGR DUPANLOUP, biographie et souvenirs, brochure 8vo. 25
L'OUVRIER, 1 beau vol. in-4to, illustré. 1.25

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

SEIZE MELODIES avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

PAR SON EXCELLENCE LE

Comte de Premio-Real.

Prix du recueil, broché. \$3.00
" " relié. 3.50

A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

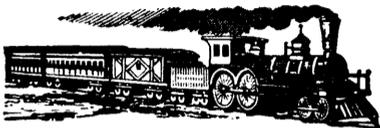
Vendue chez tous les Epiciers respectables.

CACAO GACAO DE ROCHER DIPOMÉ DE ROWNTREE. PUR.

Comme cet article ne contient aucun mélange de Fania, il faut avoir soin de n'en pas mettre une trop grande quantité dans la tasse.

AVIS: Défié-vous des imitations, substituées souvent dans le but de réaliser de plus grands profits.

LA FLEUR DE BLÉ-D'INDE RIVAL. DE DURHAM



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Arrivant à Hull, Train Express de Hull, Arrivant à Hochelaga, Train pour St-Jérôme, Arrivant à St-Jérôme.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers, Montréal, 15 avril 1879.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché.

ESSAYEZ-LE!

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

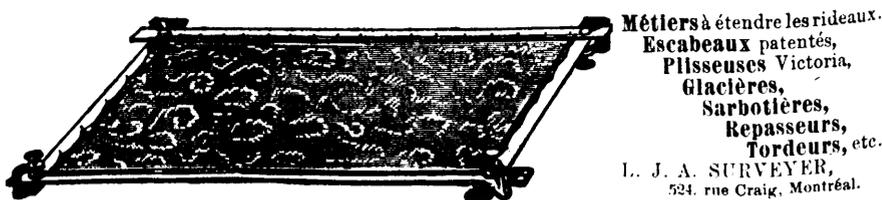
Jolie brochure in-32 de 68 pages. — Prix: 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal: Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame.

La. ajoute-t-elle, elles germeront sous votre influence, "chauffées" jouement par la prière et la méditation, et "elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer: la piété, le travail, la condescendance, le support, l'amabilité."

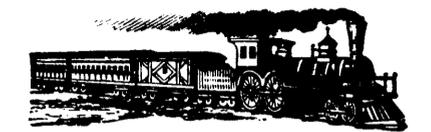
Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Toile, etc., etc. Bannières, Drapaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaïres (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

A. C. SENECAI & Cie, Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux. Escabeaux patentés, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O. DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit:

Table with train schedules: Départ d'Hochelaga, Expres, Méié, Arrivée à Québec, 10.10 p.m., 3.50 p.m.

DE RETOUR:

Table with train schedules: Départ de Québec, Expres, Méié, Arrivée à Montréal, 7.30 p.m., 10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas. Montréal, 7 février 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

PORTRAITS

DE Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.



LE public est requis de faire attention aux règlements suivants concernant les Lois de Pêche dans la Province de Québec:

- Le BROCHET ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai.
Le MACKINONGÉ ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai.
L'ACHIGAN ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai.
Le SAUMON (avec filets) ne peut être pris du 1er Août au 1er Mai.
Le SAUMON (avec dard ou ligne) ne peut être pris du 1er Septembre au 1er Mai.
La TRUITE de Rivière ou de Ruissseau ne peut être prise du 1er Octobre au 31 Décembre.
La TRUITE SAUMONNÉE et TRUITE des Lacs ne peut être prise du 15 Octobre au 1er Décembre.
Le POISSON BLANC ne peut être pris du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des filets ou seines à moins d'en avoir une licence. Les filets doivent être levés depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine. Les filets ou seines ne doivent pas être tendus de manière à obstruer les canaux ou baies. Les défenses de pêcher sont faites aux sauvages de même qu'aux blancs. Toute personne coupable d'infraction à ces règlements est passible d'amende et de frais; ou à défaut de paiement, sujette à l'emprisonnement. Durant le temps prohibé, personne ne pourra pêcher, attrapper, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucune sorte de poissons ci-haut mentionnés.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries. Département des Pêcheries, Ottawa, 2 avril 1879.

Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les lours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with train schedules: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Arrivant à Trois Pistoles (dîner), Rimouski, Campbellton (souper), Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean. Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestantisme. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à LA COMPAGNIE DE MÉDECINE DE GRAY, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux États-Unis partout les Pharmaciens.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET L'ALGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY,